



JOURNAL OFFICIEL

District Seine & Marne

SOMMAIRE

- Agenda
- PV Comité Directeur du 04.02.2022
- Relevé de Décisions du Comité Directeur du 18.02.2022
- Info PV Commission de Discipline du 16.03.2022
- PV Commission restreinte de Prévention, Médiation et Education du 17.03.2022
- PV Commission restreinte de la Cellule COVID du 17.03.2022
- PV Commission d'Arbitrage du 04.03.2022
- PV Commission Partenariats & Subventions - section FAFA du 15.03.2022
- PV Commission des Statuts & Règlements du 15.03.2022
- PV Commission d'Organisation des Compétitions des 15.03.2022 & 17.03.2022
- PV Commission Foot Animation du 07.03.2022
- Page Technique

PERMANENCE TELEPHONIQUE



Vous pouvez la contacter au : 06.77.00.50.67
Votre interlocuteur sera M. Ludovic VANTYGHEM
Vice Président du District et référent COVID départemental

MATCHS REMIS

Retrouvez en fin de journal la mise à jour des matchs remis avec date



REMISE DES DOTATIONS



La soirée de remise des dotations 2021/2022 aura lieu

ce soir à 19H00

au siège de notre partenaire Crédit Agricole Brie Picardie à Marne La Vallée

A cette occasion, nous vous remettons les équipements relatifs aux opérations suivantes :

- ▶ Labels FFF CREDIT AGRICOLE (pour les clubs concernés)
- ▶ 2ème Phase du Fonds d'Aide au Football Seine et Marnais mis en place par le District (packs équipements dédiés aux écoles de foot)
 - ▶ Opération régionale « 10 000 ballons »

Lors de cette soirée aura également lieu la remise des médailles du District « Dirigeant/e » dans le cadre de la Promotion 2021



GESTION ADMINISTRATIVE DES FORMATIONS EDUCATEURS

Pour toutes les formations d'éducateurs, nous vous informons qu'à partir du 1er mars, le District va gérer la partie administrative.

Votre interlocutrice est **Dorothee POTHEE**

Mail : secretariat@seineetmarne.fff.fr

Téléphone : 01 64 83 57 57

RELEVÉ COMPTA

Nous vous informons que le relevé n°43 arrêté au 28/01/2022 et dont la date d'échéance était fixée au 11/02/2022 reste encore impayé par certains clubs

A défaut de règlement au plus tard le **vendredi 25 mars 2022 à 12 heures** il sera fait application de l'article 3.5 du Règlement Sportif Général dès cette date

Les clubs concernés ont reçu un courriel du Service Comptabilité



OPERATION

« SENSATIONNELLES »

INTERMARCHÉ, partenaire officiel du Football Français, souhaite renforcer son soutien à la pratique féminine et en direction des clubs engagés pour le Football Féminin amateur. En partenariat avec le journal l'Équipe et le magazine Marie Claire, l'enseigne lance l'opération « SensationNELLES », à destination des joueuses de U14F à U18F, avec pour enjeu un stage d'été en Angleterre et un accompagnement pour financer des actions RSE

Complément d'informations sur le site internet du District

Permanence téléphonique

Poursuivant sa volonté d'être à l'écoute des clubs et dans le cadre du Dispositif Global de Prévention, le Comité Directeur du District met en place un dispositif de permanence téléphonique le week-end.

Cette ligne est réservée aux problèmes ou anomalies exceptionnels ne pouvant pas trouver de solution immédiate sur le stade sans l'intervention d'une tierce personne qualifiée tels que, par exemple :

- Conditions de sécurité problématique dès l'accueil (spectateurs hostiles, absence de protection de l'équipe visiteuse, menaces, etc...)
- Problèmes réglementaires (refus de désigner un ou des arbitres de touche en cas d'absence d'officiels, obstruction à la réalisation des vérifications d'avant match, etc...)
- Anomalies diverses (maillots des 2 équipes identiques, changement de stade à la dernière minute, etc...)

Les incidents et éléments communiqués à la personne d'astreinte feront l'objet d'un rapport qui sera transmis à la Commission Départementale de Prévention, Médiation et Education (CDPME) pour suite à donner.

Nota Bene :

- Ce dispositif n'est applicable que sur les compétitions organisées par le District.
- Pour faciliter les échanges et laisser la possibilité à la personne d'astreinte de rappeler un interlocuteur, il est conseillé de ne pas appeler avec un numéro masqué.

. Les clubs doivent prévenir la permanence en cas d'intervention des forces de l'ordre.

RAPPEL : la permanence est joignable : - le samedi de 13 heures à 18 heures

- le dimanche de 9 heures à 18 heures

Permanence du weekend des 19 et 20 mars 2022



Mme Christiane CAU
06.43.70.72.10

Agenda du District

MONTRY

COMMISSIONS

Mardi 15 mars 2022

Commission des Statuts & Règlements

17H00

Jeudi 17 mars 2022

Commission d'Organisation des
Compétitions

14H00

MELUN

COMMISSIONS

Lundi 21 mars 2022

Commission des Terrains

15H00

Mardi 22 mars 2022

Commission d'Organisation des
Compétitions

14H30

Mercredi 23 mars 2022

Commission de Discipline

17H00



Protocole de Reprise des Compétitions Régionales et Départementales

**(et Coupes Nationales pendant la
période de délégation)**

Saison 2021-2022

**Préconisations fédérales tirées de l'application du
Décret n° 2022-51 du 22 janvier 2022,
applicables dès le lundi 14 mars 2022**

Contexte COVID-19



Table des matières

Introduction	3
Principes fondamentaux.....	3
<i>Désignation d'un référent Covid.....</i>	<i>3</i>
<i>Respect des gestes barrières</i>	<i>4</i>
<i>Renforcement des dispositifs d'hygiène individuels et collectifs.....</i>	<i>4</i>
<i>Protection renforcée des acteurs du jeu.....</i>	<i>4</i>
Organisation générale d'une rencontre dans un ERP	4
<i>Port du masque</i>	<i>4</i>
<i>Vestiaires des équipes et arbitres</i>	<i>4</i>
<i>Contrôle des équipements.....</i>	<i>4</i>
<i>Entrées et sorties des équipes et officiels.....</i>	<i>5</i>
<i>Bancs de touche</i>	<i>5</i>
<i>Ramasseurs de balle et animations.....</i>	<i>5</i>
<i>Protocole d'avant-match.....</i>	<i>5</i>
<i>Activités des médias.....</i>	<i>5</i>
<i>Accueil du Public</i>	<i>5</i>
<i>Buvettes - restauration</i>	<i>5</i>
Règles à observer en cas de virus circulant dans un club	6
Annexe 1 : Gestion des signes du Covid-19 au sein du groupe	7
Annexe 2 : Suivi des arbitres et délégués.....	8

Introduction

Le document détermine les grands principes liés aux précautions sanitaires **sans toutefois se substituer à toutes les réglementations gouvernementales qui s'imposent**. Les organes fédéraux veillent à l'application de la loi en définissant des règles sanitaires qui ne sont pas de sa compétence. Les principes ci-après relèvent donc du respect des consignes élaborées pour les endroits accueillant des personnes et visent à les appliquer de manière la plus stricte pour protéger les acteurs des rencontres.

Ces dispositifs organisationnels et sanitaires généraux doivent être respectés, et demandent de la part de toutes les parties prenantes un comportement exemplaire en matière d'hygiène et de respect des mesures de prévention.

La FFF considère que la vaccination doit être incitée pour éviter que le virus soit considéré comme circulant dans un club. A cet effet, elle recommande aux clubs de sensibiliser les joueuses / joueurs, salariés, bénévoles, prestataires et toutes les personnes concourant à l'organisation de la vie du club à se faire vacciner.

Il convient de noter que les dispositions qui suivent tiennent compte du cadre législatif, des recommandations gouvernementales et avis scientifiques et médicaux en vigueur à la date de publication du présent document qui pourra donc faire l'objet d'adaptations.

Il s'applique aux compétitions suivantes :

- ⇒ **Championnats Régionaux et Départementaux**
- ⇒ **Coupes nationales pour les rencontres organisées par les ligues**
- ⇒ **Coupes régionales et départementales**

Principes fondamentaux

Le présent protocole a été construit dans le but d'adapter les modalités d'organisation des entraînements/matches au contexte de la pandémie du Covid-19 en s'appuyant sur plusieurs principes fondamentaux, dans le respect des dispositions légales et recommandations gouvernementales en la matière.

Ce protocole s'impose à tous les acteurs des compétitions avec ou sans passage au vestiaire visées ci-dessus et prend effet **à compter du lundi 14 mars 2022**.

Peu importe le classement du stade par son propriétaire, le contrôle du Pass Vaccinal ou du Pass Sanitaire ne sont plus obligatoires selon les dispositions prévues par la loi récemment promulguée.

Désignation d'un référent Covid

Chaque club désigne un « **Référent Covid** » dont la mission est de vérifier la bonne mise en œuvre de l'ensemble des dispositions du présent protocole et d'être l'interlocuteur privilégié des autorités et des instances sur ce sujet. **Il est conseillé d'avoir une « Equipe Covid »**.

Le Président du Club doit identifier les personnes faisant partie de l'équipe Covid afin que la mise en œuvre ne repose pas sur une seule personne

Un membre de cette « équipe Covid » doit être présent à chaque entraînement ou match à domicile de son club afin de vérifier l'application et le respect sur le site des mesures sanitaires pendant toute la durée de la manifestation, et de rappeler les mesures en cas de constatation de non-respect.

Les missions principales du « **Référent covid ou membre de l'équipe Covid** » sont de :

1. Coordonner la mise en œuvre du dispositif sanitaire et en assurer le pilotage opérationnel
2. Informer et sensibiliser les joueurs et le personnel encadrant aux mesures sanitaires contre la propagation du virus pour l'organisation des rencontres.

Respect des gestes barrières

L'application des gestes barrières, constituant la mesure la plus efficace pour lutter contre la propagation du virus, **doit être respectée en tout lieu et à tout moment.**

Renforcement des dispositifs d'hygiène individuels et collectifs

Afin de prévenir le risque de contamination et en fonction de l'analyse des risques, un **plan de nettoyage, désinfection et aération des différents espaces du stade** doit être mis en œuvre, en apportant un soin particulier à la désinfection régulière aux moyens d'agents virucides respectant la norme NR 14-476 de tout objet ou surface régulièrement touchés et susceptibles d'avoir été contaminés (zones de contact).

Par ailleurs, il convient **de renforcer la mise à disposition d'agents nettoyants adaptés au lavage des mains** (savon et/ou solution hydroalcoolique) à destination des personnes entrant au stade à l'entrée et à la sortie du site et des espaces internes clos et à l'intérieur des sanitaires).

Protection renforcée des acteurs du jeu

L'objectif premier est que chaque rencontre se déroule et arrive à son terme dans de bonnes conditions. **La zone vestiaire ne doit être accessible qu'aux seules personnes ayant une fonction essentielle.**

Organisation générale d'une rencontre dans un ERP

Si un délégué officiel est présent, il intervient pour garantir le respect du protocole dans la zone vestiaire et s'assurer que le club recevant a mis en place un dispositif permettant le respect des dispositions réglementaires.

Port du masque

Le port du masque n'est plus obligatoire pour toute personne souhaitant entrer dans un équipement sportif couvert ou de plein air.

Vestiaires des équipes et arbitres

L'exploitation de la zone vestiaires doit faire l'objet d'une attention particulière afin de protéger les joueurs et officiels. **Seules les personnes ayant une mission essentielle** à l'organisation de la rencontre **doivent pouvoir accéder à cette zone.**

La durée du passage au vestiaire avant et après le match doit être réduite. Ainsi, les équipes et les arbitres ne doivent pas arriver au stade plus de 2 heures avant le coup d'envoi. L'accès aux vestiaires des équipes, des arbitres ainsi qu'au bureau des délégués doit être particulièrement limité.

Le délégué de la rencontre ainsi que les observateurs des arbitres, devront **limiter la durée de leur présence**, en évitant tout contact avec les joueurs et staff, et **en respectant la distanciation physique.**

Le remplissage de la FMI se fera après utilisation du gel hydroalcoolique par chaque intervenant avant son utilisation de la tablette. Important : il est proscrit de nettoyer la tablette avec ce gel hydroalcoolique, réserver aux mains, au risque de la détériorer.

Contrôle des équipements

L'arbitre effectue ce contrôle à l'extérieur (hors de toute zone de rassemblement).

Entrées et sorties des équipes et officiels

L'entrée et la sortie de la zone vestiaires doit se faire de façon à limiter les interactions entre les joueurs et officiels.

Bancs de touche

Les bancs de touche et les zones additionnelles en gradins ne doivent être occupés que par les joueurs, le staff technique et les officiels accrédités.

Des bancs complémentaires (ou sièges) à destination du personnel médical (médecin et secouristes) sont installés au bord terrain.

Ramasseurs de balle et animations

La mise en place de ramasseurs de balle est en règle générale à proscrire Si pour une rencontre particulière ils sont maintenus, les ramasseurs de balle accèdent à l'aire de jeu depuis leur vestiaire par un accès autre que l'accès joueur. Ils utilisent du gel hydroalcoolique.

Toute animation d'avant match, à la mi-temps ou après match est à proscrire elles ne pourront être autorisées qu'après validation de la commission d'organisation.

Protocole d'avant-match

1. Les joueurs d'une même équipe entrent ensemble sur l'aire de jeu. Les joueurs et officiels entrent de manière séquentielle sur l'aire de jeu, club recevant en dernier, sous la responsabilité du délégué.
2. La cérémonie de salutation entre les entraîneurs, les arbitres et le délégué est supprimée.
3. Le croisement et la poignée de mains entre les acteurs du jeu sont supprimés.
4. Les coups d'envoi fictifs sont supprimés

Activités des médias

Aucun journaliste / photographe ne peut se rendre dans la zone vestiaire durant la manifestation (dès l'arrivée des équipes ou officiels et jusqu'à leur départ).

Aucun photographe n'a accès à la zone des bancs de touche et à la sortie du tunnel.

Accueil du Public

L'accueil du public est autorisé dans le respect des distanciations physiques (possibilité pour les Préfets d'interdire la présence de spectateurs debout).

Buvettes - restauration

Les buvettes sont autorisées et la consommation de nourriture et de boisson est possible dans le respect des protocoles sanitaires.

Règles à observer en cas de virus circulant dans un club

A partir de 4 nouveaux joueurs ou joueuses isolés sur 7 jours glissants, le virus est circulant dans le club.

L'ARS sera informée et prendra les décisions sur les mesures à prendre pour l'ensemble des joueurs et du staff.

Il appartient à chaque club de réaliser le suivi et la comptabilisation des cas positifs amenant à déterminer si le virus est circulant dans le club.

Saisine de la commission d'organisation et forfaits

La commission d'organisation en charge de la compétition concernée est chargée de se positionner sur les reports de match selon les circonstances ci-après, après avis des instances médicales.

Dans l'hypothèse du virus circulant dans un club, le référent Covid du club doit :

- ⇒ Alerter immédiatement la Ligue ou le District par courriel (en fonction du niveau où évolue l'équipe)
- ⇒ Fournir l'attestation ARS sur la situation.

Le report ne peut être envisagé que si l'une des deux conditions ci-dessous est avérée

- A partir de 4 nouveaux cas positifs de joueuses/ joueurs le jour du match,
 - (en Championnat Futsal , à partir de 3 cas positifs)

- L'ARS impose un isolement de l'équipe pour 7 jours.

Après étude des documents fournis, la Commission d'organisation peut décider de reporter le ou les matchs de l'équipe concernée durant la période pendant laquelle le virus est circulant dans le groupe.

Précision : la notion de groupe s'entend par les licenciés concernés par une rencontre officielle donnée. Il n'est pas étendu à l'ensemble des licenciés d'un club.

Pour les coupes nationales, et notamment leurs phases régionales, compte tenu du calendrier, aucun report de rencontre ne sera admis. Si la rencontre ne peut se jouer du fait de l'isolement de certains joueurs ou de l'équipe, le club est retiré de la compétition.

Annexe 1 : Gestion des signes du Covid-19 au sein du groupe

Situation d'isolement des personnes :

Tout membre du groupe sportif qui développe des symptômes indiquant une infection potentielle à la Covid-19 (*fièvre ou sensation de fièvre, toux, maux de tête, courbatures, fatigue inhabituelle, perte brutale de l'odorat, disparition totale du goût, mal de gorge, éruptions cutanées, diarrhée, difficultés respiratoires*) doit être isolé du reste du groupe et réaliser immédiatement un test PCR, ou antigénique suivi d'une confirmation par test PCR en cas de résultat positif.

1. Si le résultat de ce test est **négatif** :

Ce joueur peut sortir de l'isolement après avis médical.

2. Si le résultat de ce test est **positif** :

L'isolement est obligatoire :

⇒ **avec un schéma vaccinal complet,**

- pour une durée de **5 jours pleins** si le test antigénique ou PCR réalisé le 5ème jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures
- pour une durée de **7 jours pleins** dans le cas contraire

⇒ **avec un schéma vaccinal incomplet,**

- pour une durée de **7 jours pleins** si le test antigénique ou PCR réalisé le 7ème jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures
- pour une durée de **10 jours pleins** dans le cas contraire

A la sortie de l'isolement, la reprise de l'entraînement individuel peut commencer de façon progressive.

Un bilan cardiaque ou tout autre bilan nécessaire est préconisé en fonction de la symptomatologie et de l'avis du médecin traitant. Selon les recommandations du club, des cardiologues du sport, la reprise de la compétition ne peut avoir lieu avant le 8ème jour après la fin de la fièvre.

Gestion des cas contacts

Toute personne du groupe sportif déclarée cas contact avec la ou les personne(s) testée(s) positive(s),

- ⇒ qui dispose d'un **schéma vaccinal complet**, l'isolement n'est pas obligatoire, à condition de réaliser un test antigénique ou PCR ou un autotest à J+2
- ⇒ qui dispose d'un **schéma vaccinal incomplet**, l'isolement est obligatoire pour une durée de 7 jours pleins, et un test antigénique ou PCR doit être réalisé à l'issue de l'isolement

Annexe 2 : Suivi des arbitres et délégués

Devant tout symptôme le jour du match, l'arbitre ou le délégué doit être isolé sans délai.

Si l'arbitre ou le délégué est symptomatique ou asymptomatique à la suite d'une contamination par le virus, la durée d'isolement et les conditions de sortie sont identiques à celles prévues en annexe 1.



Comité Directeur

PROCÈS VERBAL du vendredi 04 février 2022

Visioconférence

Présidence : Philippe COLLOT.

Secrétaire : Christiane CAU.

Présents : Isabelle CHILARD, Cédric GUILLOSO, Laurent HERPE, Monique MACHO, Jean-Paul PEYRIN, Patrick POIX, Abdelhak RAJI, Jean-Marie RENAUD, Gilles TANNIER, Ludovic VANTYGHEM, Gérard VIVES.

Excusés : Pascal ANTONETTI, Pierre BILLARD, Dominique GODEFROY, Bernard MARMION, Orlando VIEIRA.

Assistent : Nicolas MAKSYMIUK (Directeur Administratif), Larbi BENCHEIKH (CDA).

1. Ouverture de la séance

Philippe COLLOT ouvre la séance en remerciant les membres de leur présence. Il revient sur les récents incidents disciplinaires qui ont émaillé certaines rencontres. Ces dérives sont inquiétantes et inacceptables.

2. Approbation du PV de réunion du Comité Directeur du 14/01/2022

Le PV est approuvé à l'unanimité.

3. Relevé de décisions de la réunion de Bureau du 28/01/2022

Philippe COLLOT détaille les principaux points repris dans le relevé de décisions transmis par messagerie aux participants.

4. Informations FFF-LPIFF-Instances-Institutions

• LFA / FFF

FIFA : le Président de la FFF est nommé délégué du Président de la FIFA au sein du bureau ouvert par la Fédération internationale à Paris. Ce bureau aura pour activités l'accueil et les relations avec les fédérations et les coopérations techniques en faveur du développement du football. Il accueillera également la Chambre de compensation créée dans le cadre de la révision des transferts. Elle aura pour mission de s'assurer que les paiements qui sont dus soient payés.

Réforme du BMF : le contexte et les enjeux reposent sur plusieurs points = nécessité de revoir une architecture des diplômes professionnels FFF qui date de 2012, une employabilité des détenteurs du BMF jugée insuffisante par France Compétence, le besoin d'évolution des compétences des éducateurs en lien avec les niveaux visés par le diplôme.

Évolution des labels : le contexte fait apparaître un nombre de clubs labellisés insuffisant au regard des objectifs fixés (notamment pour toucher les plus petits clubs), une certaine confusion qui s'installe avec la multiplication des labels et la non prise en compte dans les labels actuels du football des adultes, du football loisir et des nouvelles pratiques. Les perspectives envisagées s'orientent vers un accompagnement des projets de tous les clubs, une adaptation à toutes les formes de clubs, la priorisation et la simplification des critères.

FAFA Transport : les enveloppes régionales seront consommées jusqu'à épuisement pour l'acquisition de véhicules VW uniquement avant renationalisation de l'enveloppe au 31/03, si besoin. Un investissement de 600 K€ est dédié au financement de bornes de recharge électrique.

Responsabilité sociétale de la FFF : communication au cours de l'année 2022 :

- Journée internationale des droits de la femme le 08/03
- Semaine d'éducation et d'action contre le racisme du 21 au 28/03
- Journée internationale de lutte contre l'homophobie le 17/05
- Journée mondiale de l'environnement le 05/06
- Octobre rose du 01 au 31/10
- Le mois sans tabac du 01 au 30/11
- Le bleuet de France le 11/11
- La protection des licenciés le 20/11
- Téléthon les 02 et 03/12

• **LPIFF**

Philippe COLLOT présente au Comité Directeur les principaux points abordés lors de la réunion du 31/01/2022.

Effectif LPIFF : 279 561 licenciés à date, soit une augmentation de 40 992 vs 2021 (+17,18%).

Informations COMEX et BELFA : ont été votées une délibération sur le PSE de la FFF et la construction d'un bâtiment d'échauffement à Clairefontaine – des échanges ont eu lieu dans le cadre de l'évolution du partenariat avec Volkswagen, du programme « Performances 2024 », du FAFA et du nouvel outil « portail bleu » (webinaire prévu le 24/02/2022).

AG extraordinaire dématérialisée : organisée sur 3 jours complets, la participation des clubs a été faible (37%). Les 2 résolutions ont été adoptées (possibilité de donner 1 pouvoir à un autre club et délégation de pouvoir de l'AG au Comité de Direction de la Ligue).

Coupes Régionales : examen des candidatures déjà reçues pour les différentes finales. Les prochains tirages au sort seront ouverts au public.

Championnat Féminin Futsal : la Phase 2 va démarrer au mois de février. Cette saison servira à déterminer les catégories d'hier.

E-Cup FFF : les Ligues et Districts ont jusqu'au 14/02/2022 pour s'inscrire à cette Coupe de France E-Foot.

Réunion Référents COVID Ligue / Districts : celle-ci se déroulera le 04/02/2022.

Informatique : des problèmes sont actuellement en cours. La LPIFF espère pouvoir trouver rapidement une issue positive.

IR2F : point sur la nouvelle organisation dérogatoire avec les districts concernant les formations techniques.

CRPME : refonte de l'organisation de la commission. L'objectif est de mieux accompagner les clubs. Une commission permanente (8 membres) s'appuiera sur 3 pôles : médiation / prévention, accompagnement des clubs, éducation - citoyenneté et prospective.

Fonds PSG : suite au partenariat signé en 2020, proposition de reconduire une réduction du prix des licences pour 2021/2022.

Trophée Philippe Seguin : le Plessis-Robinson (92) a été récompensé.

Situation financière des clubs : au 28/01/2022, il reste 979 627 € à percevoir (45% de la somme totale). Un nouveau délai de paiement est accordé jusqu'au 10/02/2022, passé ce délai, les dispositions réglementaires seront appliquées.

Encadrement technique des équipes : Article 11.3 du RSG. Le Comité décide de n'appliquer les sanctions financières qu'à compter de la 3^{ème} journée de championnat.

Opération 10 000 ballons : les ballons seront livrés dans les districts.

Autres dotations : celles-ci seront remises lors d'une remise officielle à Morfondé.

Félicitations au club de VERSAILLES pour sa brillante qualification en Coupe de France.

5. La Vie du District

• **Planning des activités**

18/02/2022 : réunion de Bureau 77.

11/03/2022 : réunion CD 77 en présentiel à Melun.

18/03/2022 : remise des dotations clubs au siège du CA Brie Picardie.

• **Point licences 2021/2022**

Au 04/02/2022, le District enregistre **41 372** licences, soit **+4%** vs **2019** (+1587 licences).

	2021 / 2022	Évolution vs 2019 / 2020
SEN G	9275	+59
U14/U19G	6849	+672
FOOT A G	15 816	+910
SEN F	453	-20
U14/U18F	793	-5
FOOT A F	1381	+195

• **Contexte sanitaire / Gestion Sociale**

Ludovic VANTYGHM (Référént Départemental COVID) précise avoir reçu beaucoup moins d'appels ces derniers jours. Il indique au Comité Directeur l'arrêt du télétravail pour tous les salariés et un retour en présentiel avec respect des consignes sanitaires. Il ajoute que les Commissions seront autorisées à se réunir en présentiel à compter du 07/02, sans autorisation de pot de convivialité à ce stade.

• **Affaires financières**

Vente des Bâtiments de Melun

Jean-Marie RENAUD informe le Comité Directeur de la nouvelle estimation réalisée par l'Agence Arthur Loyd et précise que celle-ci est conforme au prix de vente souhaité. Il présente au Comité Directeur le détail des 4 nouvelles offres d'achat transmises pour les bâtiments de MELUN. Après échange entre tous les participants, le Comité retient l'offre de la Société MARASCALCHI. Délégation lui est donnée pour informer les intéressés.

Accompagnement des clubs

Fond d'Aide au Football Seine et Marnais

Philippe COLLOT précise au Comité Directeur que 111 tablettes au final ont été offertes aux clubs et 3 modules de formation PSC1 ont été organisés au cours de la 1^{ère} phase de l'accompagnement. Il ajoute que 90 clubs ont exprimé leur choix d'équipement dans le cadre de la 2^{ème} phase, que les commandes vont être passées et qu'une remise officielle aura lieu juste après les vacances de février, si le contexte sanitaire le permet.

Examen des demandes spécifiques de certains clubs

EFC MELUN : compte tenu qu'il n'a pas de licencié en FA, le Comité Directeur ne peut répondre favorablement en l'état. Un message sera transmis au club pour explications.

SBPO – CROUY – ST PATHUS : demandes d'attribution validées malgré le délai dépassé.

Subventions 2022

La Convention de partenariat avec le Crédit Agricole Brie Picardie a été renouvelée pour 2022. Les demandes de subvention pour le fonctionnement des comités départementaux sont à retourner pour le 07/02/2022.

FDVA : le District a reçu une subvention pour l'exercice 2021.

• **Affaires sportives**

Point sur les Labels des clubs Seine et Marnais

61 clubs sont actuellement labellisés =

- 37 labels « jeunes » (22 espoir – 10 excellence – 5 élite)
- 21 labels « EFF » (13 bronze – 6 argent – 2 or)
- 3 labels « Futsal » (2 espoir - 1 élite)

Pratique Foot Animation

Philippe COLLOT restitue au Comité Directeur les échanges effectués avec les CTD-DAP et les Président / Vice-Président de la Commission Foot Animation lors d'une réunion qui s'est tenue le 02/02/2022. L'objectif était de repartager sur le fonctionnement de la pratique et les mesures à prendre face aux dysfonctionnements relevés.

Candidatures pour les Finales Départementales 2021/2022

Le Comité Directeur lance l'appel à candidatures pour ces manifestations et complète le calendrier en fixant les dates des finales, ci-après :

- U15F – U18F et SENF à 8 = 15/06/2022.
- SEN FUTSAL = 08/06/2022.

E-CUP FFF

La FFF lance un Challenge National eFoot. L'objectif est de développer l'eFoot comme une nouvelle pratique FFF. 3 phases doivent être organisées : départementale – régionale – nationale. La finale sera organisée le 21/05/2022 au CNF. Les fiches d'engagement doivent être transmises pour le 07/02/2022 à la LPIFF. Le District propose une formule de compétition prévoyant une Finale départementale (1/4 –1/2 - Finale).

Championnat D1/D2 FUTSAL et Féminines

FUTSAL

Dans la continuité de la décision prise lors de la réunion du 14/01/2022 concernant la mise en place d'une pratique complémentaire « Critérium Départemental FUTSAL », Le Comité Directeur valide une organisation à 3 poules de 3.

Féminines

Dans la continuité de la décision prise lors de la réunion du 14/01/2022 concernant la mise en place d'une pratique complémentaire « Critérium Départemental Féminines », Le Comité Directeur valide une organisation à 2 poules de 6.

Critériums Féminins à 8

Suite à la décision prise lors de la réunion du 14/01/2022 concernant la modification de l'organisation de la 2^{ème} partie de saison, le Comité Directeur valide la modification du Calendrier Général.

Challenges FUTSAL des 19/02 et 05/03/2022

Compte-tenu de l'impossibilité d'obtenir des gymnases à ces dates, le Comité Directeur décide d'organiser directement les Finales U11/U13 lors des vacances de Pâques. Les équipes ayant terminé aux 4 premières places lors de la phase qui s'est déroulée lors des vacances de la Toussaint seront qualifiées.

Demandes des clubs

CS MEAUX : demande à participer à la Coupe Départementale U18F. Considérant que le règlement prévoit que l'équipe doit participer au Criterium Départemental U18F à 8, le Comité Directeur ne peut malheureusement pas accéder à la demande.

Ententes

ANNET / ST THIBAULT U16 D3
Club support = ANNET.

Compte-tenu de la situation présentée, malgré la demande très tardive, considérant le faible impact sportif, que le club n'a pas d'obligation, le Comité Directeur, désireux de favoriser au maximum la pratique du plus grand nombre, valide cette entente.

• **Affaires administratives**

Commissions / Fonctions

Joël DESCLOS : souhaite intégrer le corps des délégués. En attente de l'avis du Président de la Commission

Corinne NIEGARDOWSKI : souhaite intégrer la Commission des délégués. En attente de l'avis du Président de la Commission

Gérard CEGLE : fait acte de candidature pour intégrer le corps des délégués. En attente de l'avis du Président de la Commission

Maxime AMESSIS : fait acte de candidature pour intégrer le corps des délégués. En attente de l'avis du Président de la Commission

Ismaël ETTABBAL : fait acte de candidature pour intégrer le corps des délégués. En attente de l'avis du Président de la Commission

Philippe JACOB : informe de sa démission du corps des délégués. Le Comité Directeur le remercie pour les services rendus au football Seine et Marnais.

Romain BOURAS : fait acte de candidature pour intégrer la Commission Féminines. Avis favorable de la Présidente de la Commission. [Candidature validée](#)

Patrick SCOARNEC : compte-tenu des informations remontées concernant son souhait de ne plus participer aux travaux de la commission, le Comité Directeur acte le fait qu'il ne fait plus partie de la Commission Statuts et Règlements.

Barème disciplinaire

Chapitre III : la sécurité des terrains

Le Comité Directeur entérine le barème des infractions commises dans le cadre des dispositions des articles 2.1.b et 4.1.1 du Règlement Disciplinaire du District.

6. Courriers reçus nécessitant une information du Comité Directeur

Externe

18/01/2022 : Conseil Départemental. Subvention des comités.

19/01/2022 : AFCAM. Trophée des jeunes officiels 2022.

21/01/2022 : CoSmos. Jurys des diplômes d'état.

26/01/2022 : ANPDF. Catalogue coupes et médailles.

02/02/2022 : refonte du logo du Conseil Départemental de Seine et Marne.

02/02/2022 : Députée de Seine et Marne. Visite de l'Assemblée Nationale.

FFF/LFA

03/01/2022 : responsabilité sociétale de la FFF.

17/01/2022 : dossier médical des arbitres pour 2022/2023.

31/01/2022 : lancement de la e-cup FFF.

LPIFF

17/01/2022 : organisation de la formation.

18/01/2022 : questionnaire sur le Football d'Entreprise.

Clubs

Tous les courriers transmis dans le cadre du COVID font l'objet d'un rappel téléphonique au Président(e) par le référent du District.

25/01/2022 : BOI LE ROI FC. Discipline.

26/01/2022 : BOISSISE LE ROI PRINGY. Arbitrage.

28/01/2022 : CS MEAUX. Coupe U18F.

7. Comptabilité

Patrick POIX présente les points, ci-après.

- Problèmes informatiques avec le logiciel de comptabilité qui n'est plus accessible au District.
- Établissement des contrats pour l'Observation de la Pratique.
- Réception d'un devis concernant le chauffage de Montry.
- Décalage des relevés clubs avec date limite au 11/02 suite à une nouvelle édition.
- Planification d'un RDV avec CRC pour la restitution de l'audit réalisé.

8. Technique

En l'absence de Marie CANOLLE, Nicolas MAKSYMIUK informe le Comité Directeur des points relevant de la Technique.

Détections

- U13F = 19 joueuses ont été retenues.
- U14G et U14F pendant les vacances de février = Vincent HUDRY ou Mathieu CZUPRYNA accompagneront Jean-Marc ELIASY

Formations

- Elles reprennent pendant les vacances de février « à distance » jusqu'à fin février.
- La 1^{ère} certification a dû être annulée.

Labels

- En attente de la liste des clubs.

Commissions

- Féminines = se tiendra le 10/02 à Tournan.
- Technique = se tiendra le 20/02.

9. Arbitrage

Larbi BENCHEIKH présente les points, ci-dessous.

FIA : celle-ci se déroulera les 19/20 et 26/27 février 2022.

BOISSISE LE ROI PRINGY : la CDA a pris connaissance du message transmis concernant la prestation d'un arbitre.

USM PONTAULT-COMBAULT : demande une intervention arbitrale lors d'un stage organisé lors des vacances de février. La CDA désignera des intervenants.

AFCAM : Trophée des jeunes officiels. La CDA demandera de précisions supplémentaires avant de proposer éventuellement des noms.

Composition de la CDA : propose au Comité Directeur de sortir deux membres de la commission qui ne participent pas travaux et ne répondent pas aux relances effectuées : Karl PRALONG et Mokola DOUCOURE. [Le Comité Directeur valide cette proposition.](#)

CRA : va organiser un stage 1^{er} degré et Initiateur au sein de la LPIFF.

10. Questions diverses / Tour de table

Christiane CAU

Très heureuse de retrouver Monique MACHO parmi nous.

Nicolas MAKSYMIUK

Informe le Comité Directeur des très nombreux dossiers à traiter par la commission de discipline. La situation est difficile à gérer en cette période et il remercie les salariés pour leur investissement dans la préparation des réunions.

Patrick POIX

Précise avoir reçu un mail de remerciements de la Mairie de Montry suite à l'élagage effectué sur l'allée Paul Doumer.

Informe avoir reçu les devis concernant le repas des Commissions et l'animation de cette manifestation. Signale que le Kangoo est propre et utilisable.

Isabelle CHILARD

Très heureuse également de revoir Monique MACHO parmi nous.

Monique MACHO

Se dit ravie de participer à nouveau aux travaux du Comité et remercie l'ensemble des membres pour son soutien.

Jean Marie RENAUD

Partage le plaisir de revoir Monique MACHO parmi nous.

Informe qu'il va retransmettre à chacun le tableau des axes et actions prioritaires 2020/2024 pour examen des modalités de mise en œuvre.

Philippe COLLOT

S'associe au plaisir exprimé par chacun de retrouver Monique MACHO au Comité Directeur. Rappelle la signature du partenariat avec EKINSPORT, mercredi prochain.

Prochaines réunions

Bureau Directeur : 18/02/2022

Comité Directeur : 11/03/2022



Bureau du Comité Directeur

RELEVÉ DE DECISIONS du vendredi 18 février 2022

Visioconférence

Présidence : Philippe COLLOT.

Présents : Christiane CAU – Cédric GUILLOSO - Jean-Paul PEYRIN – Patrick POIX - Jean-Marie RENAUD - Ludovic VANTYGHEM.

Excusé : Orlando VIEIRA.

Assistent : Laurent HERPE - Gérard VIVES et Nicolas MAKSYMIUK – Directeur Administratif.

1. Contexte sanitaire

Ludovic VANTYGHEM précise la fin du télétravail en organisation opérationnelle mais que celui-ci peut être activé ponctuellement pour traiter des situations spécifiques.

Fonctionnement et organisation des commissions

La possibilité d'organiser des moments de convivialité à l'issue des réunions redevient possible à compter de ce jour. Bien entendu, le contrôle du pass vaccinal et le respect des gestes barrières sont toujours obligatoires.

Formations

Les modules peuvent être à présent dispensés en présentiel.

2. Affaires Financières

Vente des Bâtiments de Melun

Jean-Marie RENAUD précise que la promesse de vente est en cours de rédaction auprès du notaire de l'acquéreur et celui du District. Il détaille les étapes qui suivront une fois la signature effective. Philippe COLLOT informe le Bureau du contenu d'un échange qu'il a eu avec le Maire Adjoint chargé de l'Urbanisme de MELUN.

Fond d'Aide au Football Seine et Marnais

Gérard VIVES présente le contenu de la commande passée dans le cadre de la Phase 2 du dispositif (Packs équipements pour les écoles de Foot). Il précise que les mini-buts feront l'objet d'un délai de livraison plus long que les autres équipements.

Dotation annuelle NIKE

Philippe COLLOT rappelle que le contrat de partenariat avec l'équipementier est effectif jusqu'à la fin de la saison 2025/2026. A partir de cette saison, le processus de commande est digitalisé.

Le Bureau décide de dédier les dotations 2021/2022 à la Section Sportive Départementale, au renouvellement de certains équipements d'un technicien salarié, ainsi qu'à la constitution d'un stock de textile pour les nouveaux commissaires qui arrivent au District.

3. Affaires Sportives

Point sur les candidatures à l'organisation des Finales Départementales

Le Bureau prend connaissance des différentes candidatures reçues à ce jour.

Mise en place des Critériums D1/D2 FUTSAL et Féminines à 11

Les épreuves débutent ce WE. Philippe COLLOT rappelle qu'elles ont été mises en place afin de pallier au retrait de certaines équipes et donc permettre l'organisation de plus de rencontres. Bien entendu, il est évident que cela nécessite des adaptations de calendrier pas toujours simples à gérer mais l'objectif fixé reste de favoriser la pratique.

Mise en place de la Phase Départementale E-Foot

La communication aux clubs sera réalisée au début de la semaine prochaine. Les délais sont très contraints, sachant que le (la) lauréat(e) départemental(e) devra être connu(e) pour le 25/03. Le Bureau détermine la meilleure façon d'organiser les rencontres de sorte à limiter les contraintes tout en respectant les règles de confidentialité. Laurent HERPE propose que les ½ et Finale départementales puissent être organisées en présentiel.

Pratique Foot Animation

Les membres du Bureau échangent sur une proposition des CTD-DAP visant à adapter le règlement des challenges. Il apparaît que celle-ci ne peut être mise en œuvre cette saison. Le Directeur Administratif leur communiquera les éléments de réflexion qui conduisent à cette situation.

4. Gestion Administrative

Informations CDPME

Des phénomènes de violence en marge du déroulement des rencontres, dont le Football est malheureusement victime, sont de plus en plus remontés à la commission. Face à cette situation, certains matches sont organisés à huis-clos, à titre préventif, sur les installations de Montry. Compte-tenu du nombre croissant, la planification peut s'avérer complexe à réaliser et laissera peu de marges de manœuvre à des reports.

Le Président de la CDPME sera informé des pistes de réflexion des membres du Bureau.

En parallèle, la Cellule de veille a été activée et la Sécurité Territoriale de Seine et Marne informée de cette inquiétante évolution.

Convocation CNF U13F

Le Bureau a pris connaissance des modalités de diffusion des convocations transmises aux clubs des joueuses sélectionnées. Face au dysfonctionnement relevé, des dispositions ont été prises de sorte à ce que cette situation ne se reproduise pas.

Sélections U15 et U18 FUTSAL

Le Bureau a été informé par la CTD-PPF des difficultés rencontrées avec certains joueurs retenus en sélection. Compte-tenu des situations présentées et du manque flagrant de sérieux constaté qui a terni l'image de la sélection Seine et Marnaise, le Bureau décide de transmettre le dossier à la Commission de Discipline pour application des dispositions réglementaires.

Statut de l'Arbitrage 2021/2022

Philippe COLLOT rappelle la décision du Comex de la FFF du 06 mai 2021 qui a acté le fait que les clubs ont jusqu'au 31 mars 2022 pour se mettre en conformité avec le Statut de l'Arbitrage pour la présente saison en raison du contexte sanitaire. A compter de la saison 2022/2023, cette date sera ramenée au 28 février.

WE bénévoles Clairefontaine des 12 et 13/03/2022

Christiane CAU présente une liste de dirigeant(e)s susceptibles de répondre aux critères de participation fixés par la FFF. Elle les contactera rapidement pour connaître leur disponibilité.

Formation Services Civiques

Dans le cadre des formations obligatoires à suivre par les Services Civiques et financées par le District, il apparaît que plusieurs jeunes ont été absents « non excusés » aux modules organisés. La prestation sera refacturée aux personnes concernées via le club d'appartenance.

5. Divers

Soirée de remise des dotations du 18/03/2022

Le Bureau valide l'organisation de cette soirée de remise des dotations en partenariat avec le Crédit Agricole Brie Picardie. Sur proposition de ce dernier, la réunion se tiendra dans ses locaux de Marne La vallée le 18 mars 2022, à 19H00.

Les dotations remises seront les suivantes :

- Labels pour lesquels le Crédit Agricole est le partenaire national
- Les packs équipements dédiés aux Écoles de Foot (2^{ème} Phase du Fonds d'Aide au football Seine et marnais)
- Opération régionale « 10 000 ballons »

Par ailleurs, compte-tenu du fait que cette action n'avait pas pu être réalisée en raison du contexte sanitaire, les médailles du District seront remises aux dirigeant(e)s bénévoles des clubs à cette occasion.

Une invitation sera transmise aux clubs et aux personnes concernées dans les prochains jours.

Fin de la réunion : 20H30.



Commission Départementale de Discipline

INFORMATIONS

PROCÈS VERBAL du mercredi 16 mars 2022

Le Procès-Verbal des dossiers ci-dessous est consultable sur FOOTCLUBS

La Commission rappelle à toutes les personnes sanctionnées par décision de l'arbitre et à toutes personnes physiques ou morales faisant l'objet d'un rapport d'un officiel qu'ils peuvent faire valoir leur défense en lui adressant, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport écrit et détaillé des incidents ou motifs ayant provoqué la sanction ou le rapport.

Il est également rappelé aux officiels qu'ils doivent adresser un rapport circonstancié sur les incidents survenus lors d'une rencontre.

INSTRUCTION

Match 24243930
Champs 11 – St Thibault 11
VETERANS Coupe 77 du 30.01.2022

AUDITION

Match 24111351
Esbly 5 – Bucceenne 5
Crit. U15 à 8 poule A du 23.01.2022

REPRISE SUITE A AUDITION DU 10/03/2022

Match 24243999
Val d'Europe 1 – Olympique Loing 1
U18 Coupe Comité du 30.01.2022

REPRISE DE DOSSIER

Match 23714273
St Pathus 2 – Dammartin 1
SENIORS D4A du 27.02.2022

Match 23653641
Cesson 2 – Chelles 1
SENIORS D1 du 06.03.2022

Match 23655134
Cosmo 1 – Nanteuil 2
SENIORS D3C du 06.03.2022

Match 23706474
Villeparisis 6 – St Thibault 5
CDM D2A du 06.03.2022

Match 23735696
Longueville/Provins 2 – Héricy Vul. Sam. 1
U16 D3E du 06.03.2022

Match 24280200
St Thibault 1 – Vaux Rochette 1
U18 Coupe 77 du 06.03.2022

CHAMPIONNAT

Match 23654116
Montereau 2 – Briard 1
SENIORS D2C du 13.03.2022

Match 23655232
Mormant 1 – Fontenay Tres. 1
SENIORS D3D du 13.03.2022

Match 23655408
Vaux Rochette 2 – St Germain Laval 1
SENIORS D3F du 13.03.2022

Match 23655411
Lieusaint 2 – Servon 2
SENIORS D3F du 13.03.2022

Match 23661777
Pays Creçois 5 – Réau 5
CDM D1 du 13.03.2022

Match 23661779
Nandy 6 – Bombon 5
CDM D1 du 13.03.2022

Match 23706493
Congissois 5 – St Thibault 5
CDM D2A du 13.03.2022

Match 23706495
Nanteuil 5 – Brie des Morin 5
CDM D2A du 13.03.2022

Match 23706164
Mitry Ourcq Portg. 5 – Safran Sport 5
CDM D2B du 13.03.2022

Match 23670160
Ozoir 1 – Gretz Tournan 1
U18 D1 du 13.03.2022

Match 23670612
Val d'Europe 1 – St Thibault 1
U18 D2A du 13.03.2022

Match 23670702
Chelles 1 – Trilport 1
U18 D2B du 13.03.2022

Match 23661612
Val de France 1 – Chelles 1
U14 D1 du 12.03.2022

Match 23661372
Bussy 3 – Pommeuse 1
U14 D3B du 12.03.2022

DOSSIER TRANSMIS PAR LA COMMISSION DES STATUTS & REGLEMENTS

Match 23703817
NANTEUIL 11 – BRIE NORD 11
VETERANS D4A du 06.02.2022

DOSSIER TRANSMIS PAR LA COMMISSION FOOT ANIMATION

Match 24181750
Ponthierry 1 – Nandy 1
CRITERIUM U13 Poule P du 12.02.2022

Match 24183077
Jouarre 1 – Mouroux 1
CRITERIUM ESPOIR U11 Poule R du 05.02.2022

St Thibault - Emerainville
U12 CHALLENGE 77 Poule F du 05.02.2022

CONVOCATIONS

Match 23714473
Dammarie City 1 – Marles 1
SENIORS D4C du 23.01.2022

Match 23774944
Senart Moissy 1 – Ozoir 1
SENIORS FEMININES D1 du 23.10.2021

DOSSIERS MIS EN INSTRUCTION

Match 23670147
Gretz Tournan – Pontault UMS
U18 D1 du 06.02.2022

Match 23714393
Etrepilly 1 – Vaires 3
SENIORS D4B du 06.02.2022

Match 23670787
Gatinais Vlg 1 – Le Mee 2
U18 D2C du 06.02.2022

Match 24035152
Pontault Portg. 1 – Ferté S/J 1
U18 D3A du 06.02.2022

Match 24069010
Servon/Chevry 1 – Ponthierry 1
U18 Coupe 77 du 17.10.2021

Match 23655170
Nanteuil 2 – St Thibault 2
SENIORS D3C du 13.02.2022

Match 23706488
Lagny Mess. 5 – Le Pin 5
CDM D2A du 13.02.2022

Match 23669991
Bagneaux Nem. 1 – Melun 2
U16 D1 du 20.02.2022



Commission Départementale

Prévention, Médiation, Education

PROCES-VERBAL du jeudi 17 mars 2022

Commission restreinte

Toute décision rendue en première instance est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel du District dans les conditions de forme, de délai et de droits prévues à l'article 31 du RSG du District.

RAPPEL

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE DANS LE FOOTBALL DISPOSITIF D'ALERTE ET DE PREVENTION

En cas de doute ou de menace, vous devez contacter le District 77 de Football, 15 jours et au minimum 72 heures avant la rencontre, par courriel (secretariat@seineetmarne.fff.fr) ou par fax à l'aide de la fiche de signalement « rencontre à risques ».

Qu'il y ait déjà eu ou non dépôt de plainte, les organisateurs et dirigeants sportifs ayant été confrontés à un problème de violence doivent en informer la cellule de veille et la CDPME, via le secrétariat du District 77 de Football en adressant par mail ou télécopie la fiche de « signalement d'incidents ».

Les fiches « RENCONTRES À RISQUES » et « SIGNALEMENT D'INCIDENTS », sont téléchargeables sur le site du District rubrique « DOCUMENTS ».

ROLE ET MISSION DU REFERENT PREVENTION SECURITE

La Commission rappelle que la présence du Référent Prévention Sécurité est indispensable si le match est classé sensible.

Pour les autres rencontres, le club ou le responsable sécurité du club choisit le match où il lui semble plus opportun d'être présent.

Le Référent Prévention Sécurité a également la possibilité de déléguer sa fonction à d'autres personnes licenciées du club, si le dit club à plusieurs sites où se déroulent les rencontres.

En vue des matches retours, la Commission demande aux clubs de transmettre leurs éventuels dossiers de déclaration de match sensible en respectant le délai minimal de 15 jours avant la date du match, et ce afin de pouvoir préparer l'organisation de la rencontre dans des conditions optimales.

Match n° 23706184 SERVON – MOUROUX CDM D2 du 20/03/2022 à 11H15

La Commission,

Après avoir pris connaissance du PV de la Commission Régionale de Prévention, Médiation et Education en date du 07/03/2022, concernant l'organisation de la rencontre SERVON – LESIGNY CDM R1 du 20/03/2022 à 9h30,

Considérant les recommandations formulées par la CRPME,

Considérant que l'horaire de la rencontre SERVON – MOUROUX CDM D2 du 20/03/2022 à 11H15 doit-être décalé à 12h,

Considérant l'accord du club de MOUROUX pour disputer la rencontre à 12h,

Décide de programmer la rencontre SERVON – MOUROUX CDM D2 du 20/03/2022 à 12H00.

Match n° 23670347 VAL DE FRANCE / ESBLY – VAIRES U16 D2 du 19/03/2022 à 17H30

La Commission,

Après avoir pris connaissance de la fiche de signalement de match sensible, en date du 14/03/2022, émise par le club de VAIRES,

Après avoir pris connaissance de la fiche de signalement de match sensible, en date du 15/03/2022, émise par le club de VAL DE FRANCE,

Après avoir pris connaissance des écrits d'une capture d'écran sur les réseaux sociaux,

Après un échange téléphonique avec M. VIARD, Président du club de VAIRES,

Après un échange téléphonique avec M. MANSOURI, Président et Référent Sécurité du club de VAL DE FRANCE,

Après un échange téléphonique avec M. ANSELME, Directeur Administratif du club de VAL DE FRANCE,

Considérant les commentaires formulés sur les réseaux sociaux concernant la rencontre susnommée,

Considérant que les deux clubs ont des craintes pour la sécurité de leurs joueurs,

Considérant que cette rencontre va opposer les deux premiers du classement,

Considérant que la date et l'heure du match vont permettre à beaucoup de licenciés de chaque club de venir à la rencontre,

Considérant qu'il y a un contentieux entre des joueurs U18 de chaque club, depuis le match du 12/03/2022,

Considérant que certains joueurs U18 de chaque club, se sont donnés rendez-vous pour en découdre lors du match des U16,

Considérant que M. MANSOURI, Référent Sécurité, ne pourra-pas être présent le samedi à 17h30,

Considérant l'inquiétude de M. MANSOURI et de M. ANSELME au sujet de l'organisation sécuritaire de la rencontre,

Considérant que M. MANSOURI et M. ANSELME souhaitent le report du match,

Considérant que M. VIARD, approuve le report du match,

Considérant qu'il y a un risque à faire disputer cette rencontre un samedi, à 17h30,

Considérant qu'il y a lieu de minimiser les risques,

Décide de reporter la rencontre à une date ultérieure

Match n° 23670800 LONGUEVILLE PROVINS – PONTIERRY U18 D2 du 20/03/2022 à 13H00

La Commission,

Après avoir pris connaissance du PV de la Commission de Discipline du 24/02/2022 concernant la rencontre LONGUEVILLE PROVINS 1 – PONTIERRY 1 U16 D2C du 12/12/2021,

Après avoir pris connaissance du PV de la Commission de Discipline du 16/02/2022 concernant la rencontre LONGUEVILLE PROVINS 1 – VAUX ROCHETTE 1 U18 D2 du 13/02/2022,

Après un échange téléphonique avec M. CAMBRON, Président et Référent Sécurité du club de PONTIERRY

Après un échange téléphonique avec M. COLOMBI Directeur Technique du club de LONGUEVILLE PROVINS,

Considérant que M. COLOMBI veillera à la bonne organisation de la rencontre, notamment en termes d'accueil de l'équipe visiteuse, et de la gestion de l'environnement,

Considérant que le club de PONTIERRY a demandé par écrit au District, la désignation d'un arbitre officiel,

Décide de désigner un arbitre officiel à la charge du club de Pontierry.

Match n° 23653967 SERVON – LESIGNY SENIORS D2 du 24/03/2022 à 20H30

La Commission,

Après avoir pris connaissance de la demande du club de LESIGNY souhaitant reporter la rencontre susnommée en proposant les dates du 31/03 ou le 07/04 à 20h30,

Après avoir pris connaissance du courriel du club de SERVON en date du 11 mars,

Considérant que le club de SERVON regrette de ne pas pouvoir accepter le report du match demandé par le club de Lesigny,

Considérant que les joueurs de SERVON ont pris leur disposition pour disputer la rencontre le 24/03/2022 à 20h30,

Décide de confirmer la programmation de la rencontre susnommée le jeudi 24 mars à 20h30.

Match n° 23669934 MELUN – LE MEE U16 D1 du 23/03/2022 à 20H

La Commission,

Après avoir pris connaissance de la demande du club de MELUN souhaitant reporter la rencontre susnommée en proposant les dates du 17 avril et du 1^{er} mai,

Après avoir contacté le club de Le Mée,

Considérant que le club de Le Mée regrette de ne pas pouvoir accepter le report du match demandé par le club de Melun,

Considérant que les joueurs de Le Mée ont pris leur disposition pour disputer la rencontre le 23/03/2022 à 20h,

Décide de confirmer la programmation de la rencontre susnommée le mercredi 23 mars à 20h.



CELLULE COVID

PROCÈS VERBAL du jeudi 17 mars 2022

COMMISSION RESTREINTE

Pour rappel :

Concernant les compétitions Départementales, si un match officiel ne peut avoir lieu dans le cadre du Protocole COVID alors il n'est également pas possible de le remplacer par un match amical soumis à ce même protocole.

Suite à certaines demandes, nous vous informons que nous ne pouvons pas faire suivre les justificatifs des clubs dans le cadre du respect du RGPD (protection des données personnelles) et du secret médical.

Les dossiers sont étudiés par la cellule qui reporte les rencontres si les critères du protocole COVID sont respectés.

Dès que les critères de report du Protocole COVID sont respectés et que le club a 2 équipes dans la catégorie concernée, le club nous informe du match à reporter.

NOUVEAU DOSSIER

Match 23714398

COSMO 2 – MARLES 1

Seniors D4C du 13/03/2022

Pris note du rapport de l'arbitre, de la feuille de match, des rapports de Cosmo et du courrier de la Mairie de Montry,

La cellule COVID transmet le dossier à la Commission Statuts & Règlements.



Commission Départementale d'Arbitrage

PROCES VERBAL du vendredi 04 mars 2022

Président de séance : Larbi BENCHEIKH.

Secrétaire de séance : Fabrice ZANNIER

Présents : Claude ADAM - Dominique CHATELLIER - Fabien EL MKELLEB - Farid FLISSI - Olivier FREMIOT - Laurent LITRE - Patrick PHILIPPE - Frédéric RABELLE - Jean-Marie ROBY - Jean-Marie RENAUD (Comité Directeur) - Emmanuel TULOUP - Serge BABET (Commission technique)

Absents excusés : Michel NIEGARDOWSKI - Bernard MARMION (Membre Arbitre du CD) - Mickael HADJADJ - Mohamed MORIBA DIAKITE - Ludovic VANTYGHEM (Comité Directeur) - Florent MARMION - Alain WATTIAU - Pierre BOISSEAU - Nicolas DJORDJEVIC - Zaydan MOHAMED-KASSIME- Alhassane ROTH

Absent non excusé : Karl PRATLONG

Assiste : Yves Le BIVIC (CRA)

Ouverture de la séance : 19h00.

ORDRE DU JOUR de la réunion :

- Point sur la vie du district.
- Intervention de l'Animateur CDA.
- Courriers divers.
- Activité CDA pour Février et Mars 2021.
- La vie des sections.
- Tour de table.

La CDA approuve en séance le compte rendu de la réunion du 21/01/2022 avec les modifications formulées ce jour et par retour de mails.

Réception des Arbitres :

ZIoudi Sofiane

DIouri Nizar

TierSen Bruno

Point sur la vie du district :

Jean Marie RENAUD : Souhaite la bienvenue à tous les membres de la CDA. En attente

des évolutions gouvernementales à partir du 14/03/22 concernant la COVID19.
Vente de locaux de MELUN, toujours en cours. Projet de logements. Content d'être de
de nouveau en présentiel pour les réunions.

Intervention de l'Animateur de la CDA:

- . Evolution Protocole COVID.
- . Trophée jeune officiel :

La CDA n'a pas détecté de jeunes arbitres officiels qui répondent aux exigences de cette demande.

Information CRA :

Evolution de la Filières Arbitrage Régionale

La C.R.A va organiser un « Examen Ligue » au mois de Juin 2022 (date à déterminer) sur une matinée au centre technique de Morfondé.

Public concerné :

- Arbitres Seniors : 3 candidats par C.D.A
- Arbitres Jeunes : 2 candidats par C.D.A
- Arbitres Féminines : 1 candidate par C.D.A
- Arbitres FUTSAL : 3 candidats par C.D.A

Le programme :

- Tests physiques (T.A.I.S.A)
- Tests théoriques (nouveau format Ligue)
- Questionnaire
- Analyse vidéo
- Rapport disciplinaire.

Cette examen Ligue sera en fait un concours.

En fonction des besoins de la C.R.A, qui évoluent en permanence avec les mouvements d'arbitres (arrivées, départs, démissions, années sabbatiques), seuls les meilleurs (X) de chaque catégorie seront retenus pour concourir sur le terrain la saison suivante, et ceci indépendamment de leur District d'origine.

Date limite d'inscription : 31 Mai 2022

Mutualisation des supports pédagogiques

La CRA propose de partager les supports pédagogiques de la plateforme DARTFISH et de faire profiter TOUS les arbitres des districts.

Le nombre d'abonnés est ILLIMITE.

Au niveau des formateurs, la CRA envisage de créer des bibliothèques spécifiques (FIA, FAR, etc.) afin de partager les supports entre Districts.

A la demande des CDA, la CRA peut mettre tous les types de supports sur ce site.

Afin que les arbitres de District bénéficient de cet accès, la CRA demande aux CDA de lui faire parvenir un fichier EXCEL avec la liste de ceux-ci.

Courriers et/ou messages des Arbitres ou des Instances

La CDA prend note des courriers et/ou messages ci-après :

- . Mail de POULAT Eric (LPIFF) en date du 03/01/22 pour Campagne de recrutement 2022/2023 pour le pôle universitaire « Perf arbitrage ». **Pris note.**
- . Mail de Philippe JACOB en date du 14/01/22. Courrier de contestation concernant la non validation de son fils Mickaël candidat arbitre. **Pris note.**
- . Mail du Secrétariat District 77 en date du 18/01/22. Copie mail de Mr BOURHIOUL joueur qui se plaint d'un comportement d'un arbitre lors d'un match. **Pris note.**
- . Mail de Mr Tahar HOUAMED en date du 19/01/22. Informe la CDA de l'arrêt de l'arbitrage de sa fille HOUAMED Sana. **Pris note.**

La CDA remercie Mme Sana HOUAMED pour les services rendus à l'arbitrage Seine et Marnais.

- . Mail de Direction District 77 en date du 20/01/22 concernant Trophée des jeunes officiels 2022. **Pris note.**

. Mail d'Olivier MENDY, en date du 23/01/22. Arbitre en provenance du District 95 qui intègre le District 77. **Pris note**

La CDA souhaite la bienvenue à Mr MENDY Olivier.

- . Mail de POULAT Eric (LPIFF) en date du 24/01/22. Recensement stages initiateurs et 1^{er} degrés. **Pris note**

. Mail de Laurent SOLARI en date du 24/01/22. Reprise de l'arbitrage. **Transmis à la section désignation.**

- . Mail du District 93 en date du 24/01/22. Envoie des vœux du Président et de la C.D.A. **Pris note et remerciements.**

. Mail de Sylvain DELANGLE en date du 25/01/22. Désignation pour le week-end du 12/13 Février. **Pris note et transmis section désignation.**

.Mail de Daniel CHABOT (LPIFF) en date du 25/01/22. Préconisation concernant les mesures COVID pour l'IR2F. **Pris note.**

. Mail du club de MORMANT en date du 25/01/22. Problème de demande licence arbitres -13 ans. **Réponse apportée par SCDA et demande au président du club de prendre contact avec la commission statut de l'arbitrage.**

.Mail d'Olivier FREMIOT (C.D.A) en date du 26/01/22. Comportement d'un arbitre assistant lors d'un débriefing suite à une évaluation du central. **Pris note.**

. Mail de DIRECTION District 77 en date du 26/01/22. Suite mail d'un club concernant le niveau de l'arbitre lors de cette rencontre. **Pris note.**

. Mail du Secrétariat District 77 en date du 31/01/22. Copie mail de Mr IFTISSEN Ghani, arbitre en provenance du district 78 pour arbitrer dans notre district.

La C.D.A souhaite la bienvenue à Mr GHANI Iftissen.

. Mail du Secrétariat District 77 en date du 31/01/22 concernant une intervention de la CDA pendant un stage pour jeunes footballeurs au club de l'U.M.S PONTAULT. **Pris note.**

. Mail de Mourad NAIMI en date du 31/01/22 pour problème portail officiel. **Réponse apportée par SCDA.**

. Mail de Daniel CHABOT en date du 01/02/22. Recensement arbitre féminine Futsal. **Pris note et transmis section désignation.**

. Mail de Philippe COLLOT en date du 01/02/22. Demande que la CDA réponde favorablement à l'intervention lors du stage de football organisé par l'U.M.S Pontault. **Pris note.**

. Mail de Direction District 77 en date du 02/02/22 concernant le protocole COVIS sur les sites de MONTRY et MELUN. **Pris note et envoyé aux membres de la C.D.A.**

. Mail de Frédéric BERTUGLIA en date du 04/02/22. Disponible le samedi pour arbitrer. **Pris note et transmis section désignation.**

- . Mail de Direction District 77 en date du 04/02/22. Copie du courrier réponse envoyé au président du club qui se plaignait de l'arbitrage.
- . Mail de Direction District 77 en date du 08/02/22. Copie du courrier réponse envoyé à Mr JACOB Philippe suite à la contestation de non validation de candidat arbitre de son fils Mickaël.
- . Mail de Jérémie NUGUES en date du 08/02/22. Rattachement au club du Val d'Europe en tant qu'arbitre. **Pris note et transmis section désignation.**
- . Mail de LPIFF en date du 08/02/22. Désignation arbitres pour équipe du PSG en U17 Régional. **Pris note et transmis section désignation.**
- . Mail de Rachid KHOLI en date du 10/02/22. Demande rapport d'observation suite au contrôle du 12/12/21. **Réponse apportée par SCDA.**
- . Mail de LPIFF en date du 11/02/22. Liste participants F.I.A N°3. **Pris note**
- . Mail de Luc NELCHA en date du 11/02/22. Demande nombre de matchs à arbitrer pour Couvrir son club ; **Réponse apportée par SCDA.**
- . Mail de Yann LAPLACETTE en date du 13/02/22. Demande rapport d'observation. **Réponse apportée par SCDA.**
- . Mail de Jérémie NUGUES en date du 14/02/22. Absence convocation commission d'appel. **Pris note.**
- . Mail de Damien LIBERGE en date du 14/02/22. Demande de finir la saison en tant qu'arbitre assistant à cause de problèmes physiques persistants. **La CDA accepte cette demande à titre exceptionnel au vu des services rendus à l'arbitrage depuis de nombreuses années.**
- . Mail de Daniel CHABOT (LPIFF) en date du 15/02/22. Date limite pour F.I.A pour statut de l'arbitrage. **Pris note.**
- . Mail de Moussa SAKO en date du 14/02/22. Certificat médical de reprise de l'arbitrage. **Pris note en attente de réussite test physique du 12/03/22.**
- . Mail de Nour-Eddine OUIS en date du 18/02/22. Demande à continuer à arbitrer malgré test théorique non rendu.. **La CDA refuse d'accéder à cette demande.**
- . Mail de Nizar DIOURI en date du 22/02/22. Indique qu'il refuse catégoriquement de répondre favorablement à l'invitation pour la réunion CDA du 04/03/22 et qu'il n'a aucune disponibilité pour nous rencontrer. **Invité de nouveau à la prochaine CDA.**

Activités CDA Février et Mars 2022 :

F.I.A reportée aux week-ends du 19/20 et 26/27 Février 2022.
 F.A.R 6 le 11/02/22
 F.A.R 7 le 04/03/22
 Test physique le 12/03/22 à 09h00 à MONTRY.
 F.I.A 8 le 26/03/22.

La vie des Sections

1) Section « formation – perfectionnement - évaluation » :

Responsable : **Larbi BENCHEIKH.**

Stage initiateurs du 12/03/22 :

La CDA propose la candidature de M. Laurent LITRE et M. Pierre BOISSEAU.

Stage initiateurs du 16/04/22 :

La CDA propose la candidature de M Farid FLISSI et M. Alhassane ROTH –

Le stage Initiateurs 1^{er} degré aura lieu au mois de Mai 2022 :
La CDA propose la candidature de M. Mohamed MORIBA DIAKITE et M. Fabrice ZANNIER

Retour sur les tests théoriques réalisés. (Farid et Laurent).
Remerciement de l'ensemble de la CDA pour la correction de ces tests.

Intervention de Claude ADAM et Fabrice ZANNIER sur le stage organisé par l'U.M.S PONTAULT-COMBAULT.
Animation le 21/02/22 de 13h30 à 15h00. Remerciement du club de l'U.M.S Pontault.

Formation F.I.A des 19/20 et 27/28/02/22.

14 candidats : 100% de réussite.

Fabien EL MKELLEB responsable du stage remercie tous les membres de la CDA qui ont participé à cette formation.

2) Formation Futsal :

Animateurs : **Claude ADAM- Frédéric RABELLE**

Retour des questionnaires Beaucoup d'erreurs sur les lois du jeu. Candidats arbitres à voir sur rencontre officielle.

Les observations vont se dérouler du 12 Mars au 01 Avril 2022. 5 candidats + 1 (en attente licence). L'observation commune aura lieu le 11/03/22 à MELUN.

3) Section chargée des Jeunes Arbitres « Animation de la Filière Arbitrage Régional » :

Animateurs : **Mohamed MORIBA DIAKITE - Alhassane ROTH - Mickael HADJADJ.**

11/02/22 F.A.R 6 et le 04/03/22 F.A.R 7.

4) Commission Départementale de Promotion de l'Arbitrage. (CDPA).

Responsable : EL MKELLEB Fabien

La formation Référent Arbitre n'a toujours pas eu lieu à cause de la pandémie.
Il faut finaliser cette formation.

Section « désignation des Arbitres »

Responsable : Dominique CHATELLIER

Catégories	Effectifs
AD1	20/20
AD2	30/30
AD3	22/35
AD4	34/38
AAD1/2	9/11
AFD	14/15

JAD	23/28
Féminines	2/3
Futsal (spécifique)	0
Total	154

Total des indisponibilités : **679**

Indisponibilités à date : **619**

Section Commission de Discipline :

Représentant : Dominique CHATELLIER

R.A.S

Section Commission d'Appel :

Représentant : Olivier FREMIOT

L'arbitre DOUCOURE Moussa absent lors de la commission d'appel du 24/02/22.

Section « désignation des évaluateurs et suivi des évaluations pratiques »

Responsable : Bernard MARMION

Catégories	Evaluations Arbitres
D1	31/40
D2	27/29
D3	18/25
D4	13/22
AAD1	9/12
AAD2	4/6
JAD	7/11
Féminines	1/2
Candidats reçus	36
Candidats Non reçus	11

Nombre d'évaluations à ce jour : **157**

Parrainages en cours :

ZEMMOURI Sidi – LOUISERRE Mathys

MOHAMED KASSIME Zaydan – AVENEL Gilles

ZANNIER Fabrice – ZOLA Claude

Intervention des participants :

TULOUP Emmanuel : Demande comment faire quand un candidat arbitre est dans une situation critique lors de son premier match.

Réponse de Larbi BENCHEIKH, président de séance :

Seul l'arbitre a le pouvoir d'arrêter une rencontre conformément aux dispositions des lois du jeu et si l'arbitre ne se sent pas en sécurité de continuer le match. (Sécurité pour l'ensemble des acteurs du jeu). Il faut essayer de convaincre le candidat à renoncer après la première période afin de ne pas prendre de risques supplémentaires

LITRE Laurent : Demande si cela est possible quand il y a un week-end sans observation d'être prévenu en début de semaine par mail ou sms. Demande relayée par une majorité d'observateurs.

LE BIVIC Yves : Nous informe que la LPIFF a eu des problèmes sur certaines rencontres avec un club de notre District.

Pour la saison prochaine, la C.R.A sollicitera la C.D.A 77 pour la mise à disposition de 1 ou 2 observateurs sur les matchs de R3.

RENAUD Jean-Marie : Très heureux de se retrouver en présentiel et remercie tous les membres de la C.D.A pour le travail effectué.

Arbitre à convoquer : DIOURI Nizar

Prochaine réunion : 01/04/22 site de Melun.



Commission Départementale Partenariat et Subventions - Section F.A.F.A

PROCES VERBAL du mardi 15 mars 2022

Animateur : Nicolas MAKSYMIUK

Secrétaire de séance : Audrey MARMION

Présents : Christine PARCET - Gilles TANNIER - Patrick POIX

Absent Excusé : Jacky LAMBERT

Nouveaux Dossiers :

Champs sur Marne : Fafa Equipements Création Terrain Synthétique
Complet, Avis favorable, transmis à la LPIFF

Sénart Moissy : Fafa Transport
Complet, Avis favorable, transmis à la LPIFF

Reprise de Dossiers :

Noisiel Futsal Academy : Fafa Transport
Le document de délibération du Comité Directeur à refaire
Relance au club (mail et téléphone), aucun document transmis
En attente du nouveau document

Villeparisis : Fafa Equipements Création Terrain Synthétique
Complet, Avis favorable, transmis à la LPIFF

Demande de Vérification des travaux :

JOUARRE :

Demande de la Ligue d'aller vérifier la conformité des travaux suite subvention Fafa accordée à la ville.

Transmis à la CDTIS

Plusieurs appels à la mairie, mail à la mairie et au club

Aucun retour, visite non programmée

CHALAUTRE LA GRANDE :

Demande de la Ligue d'aller vérifier la conformité des travaux suite subvention Fafa accordée à la ville.

Visite effectuée par la CDTIS, transmis à la Ligue

PRINGY :

Demande de la Ligue d'aller vérifier la conformité des travaux suite subvention Fafa accordée à la ville.

Visite effectuée par la CDTIS, transmis à la Ligue

Demande d'informations :

INTER LOING :

Demande d'informations pour un FAFA Transport

Mail envoyé au club, un contact téléphonique sera effectué prochainement

NANGIS :

Demande d'informations pour un FAFA Equipements

Un contact téléphonique sera effectué prochainement

BUSSY :

Demande d'informations pour un FAFA Emploi

Un contact téléphonique sera effectué prochainement

Prochaine réunion sur convocation



Commission Départementale des Statuts & Règlements

PROCÈS VERBAL du mardi 15 mars 2022

Président : Julio MARQUES

Secrétaire de séance : Christiane CAU

Présents : Pascale GODEFROY - Alain PARENT - Patrick STEFFEN - - Patrick GAUDIN

Absents excusés : Didier ANDRE - Patrick MOUILLARD - Christophe LE MINOUX - Farid RAACH

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude) est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des affaires courantes, dans les conditions de forme et de délai prévu dans l'annuaire du District Titre IV Article 31.

CHAMPIONNAT

Match 23653729

VILLEPARISIS 2 – PONTAULT PORTG. 1
SENIORS D1 du 27.02.2022

Réserve du club de PONTAULT PORTG. concernant la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de VILLEPARISIS au motif que des joueurs du club en question sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

La Commission,

Considérant l'Art 30.12 du RSG qui stipule :

*30.12 -Les réserves, pour être valables, doivent être confirmées, par courrier électronique, via l'adresse de messagerie officielle du club (@lpiff.fr), ou l'adresse électronique du Président ou du correspondant (enregistrée dans Footclubs) au Secrétariat du District Seine et Marne de Football (secretariat@seineetmarne.fff.fr) ou par lettre recommandée, par télécopie, sur papier à en-tête du club ou authentifiée par le cachet du club dans les **48 heures suivant le match (24 heures pour les Coupes)***

Considérant que le match s'est déroulé le 27-02-22, le courriel de confirmation a été envoyé le 2-03-22, donc hors délais.

Considérant donc que la réserve n'est pas recevable

Résultat acquis sur le terrain confirmé

Match 23655042

VILLEPARISIS 3 – VAL DE L'YERRES 1
SENIORS D3B du 06.03.2022

Réserve du club de VAL DE L'YERRES concernant la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de VILLEPARISIS au motif que des joueurs du club en question sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

La Commission,

Pris connaissance de la réserve confirmée de l'équipe de VAL DE L'YERRES pour la dire recevable en la forme,

Jugeant en première instance,

Considérant que l'équipe supérieure VILLEPARISIS 2 disputait une rencontre officielle le 06/03/2022

Considérant que l'équipe supérieure VILLEPARISIS 1 ne disputait pas de rencontre officielle le 06/03/2022 ou le lendemain,

Considérant que le dernier match officiel de ladite équipe s'est déroulé le 13/02/2022 et l'a opposée à CHARENTON 1 pour le compte du championnat Senior R3,

Considérant qu'après vérification aucun joueur figurant sur la feuille de match en rubrique n'a participé au match du 13/02/2022,

Par ces motifs, rejette la réserve comme étant non fondée et confirme le résultat acquis sur le terrain.

Débit VAL DE L'YERRES : 43,50 €

Match 23714273

ST PATHUS 2 – DAMMARTIN 1

SENIORS D4A du 27.02.2022

Évocation de la Commission suite au courriel du club de ST PATHUS sur la participation de M. Karim OULD YOUCEF (2547366297), joueur de DAMMARTIN CS susceptible d'être suspendu lors de la rencontre.

La Commission demande au club de DAMMARTIN CS de fournir ses observations pour le 22/03/2022 au plus tard

Match 23706162

SERVON 6 – GRETZ TOURNAN 5

CDM D2B du 06.03.2022

Réclamation d'après match du club de GRETZ TOURNAN concernant la qualification et/ou la participation de M. Baptiste MEGE, joueur de SERVON, au motif que ce joueur est susceptible d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure, cette équipe ne jouant ce jour ou dans le 48H.

La Commission,

Pris connaissance de la réclamation de l'équipe de GRETZ TOURNAN pour la dire recevable en la forme,

Jugeant en première instance,

Considérant que l'équipe supérieure SERVON 5 ne disputait pas de rencontre officielle le 06/03/2022 ou le lendemain,

Considérant que le dernier match officiel de ladite équipe s'est déroulé le 20/02/2022 et l'a opposée à VILLENEUVE ST GEORGES PORT 5 pour le compte du championnat CDM R1,

Considérant qu'après vérification le joueur Baptiste MEGE figurant sur la feuille de match en rubrique sous le n°14 n'a pas participé au match du 20-02-22,

Par ces motifs, rejette la réclamation comme étant non fondée et confirme le résultat acquis sur le terrain.

Débit GRETZ TOURNAN : 43,50 €

Match 23662617

ST GERMAIN LAVAL 11 – GATINAIS VLG 11

VETERANS D3C du 20.03.2022

Courriel du club de Gatinais VLG du 11 mars 2022, demandant l'application de l'art 23.8 des RSG :
« ...23.8 - Les clubs ayant déclaré forfait, avisé ou non, pour une rencontre sur un terrain adverse lors des matches " aller ", doivent disputer le match " retour " sur le terrain de l'adversaire.

Cette décision revient à la Commission compétente, sur demande écrite du club concerné. Cette demande doit intervenir au moins 15 jours avant la rencontre. ... »

La Commission,

Pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant que le match retour est programmé le 20/03/2022

Considérant que la demande n'a pas été faite dans les délais

Dit match retour tel que prévu au calendrier

Match 23735696

LONGUEVILLE/PROVINS 2 – HERICY 1

U16 D3E du 06.03.2022

Réserve du club de LONGUEVILLE/PROVINS concernant la qualification et/ou la participation des joueurs du club d'HERICY ci-dessous au motif que sont inscrits sur la feuille de match plus de 2 joueurs mutés hors période :

- Jérémie KIAMPILA
- Danwill CLERINETTE
- Jahnoy ROTSEN
- Elio GEOFFROY
- Etienne PRUNET
- Allan CAPLOT
- Adel MAKHLOUFI
- Thomas DO PACO
- Matteo PEREIRA SAVARY
- Baptiste BARBE

La Commission,

Pris connaissance de la réserve confirmée de l'équipe de LONGUEVILLE/PROVINS pour la dire recevable en la forme,

Jugeant en première instance,

Considérant que le club de HERICY a fait participer les joueurs,

- Jérémie KIAMPILA muté HP (enregistrement le 29/09/21)
- Danwill CLERINETTE muté HP (enregistrement le 17/09/21)
- Jahnoy ROTSEN muté HP (enregistrement le 20/09/21)
- Elio GEOFFROY muté HP (enregistrement le 5/09/21)
- Etienne PRUNET muté HP (enregistrement le 20/09/21)
- Allan CAPLOT muté HP (enregistrement le 21/09/21)
- Adel MAKHLOUFI muté HP (enregistrement le 13/09/21)
- Thomas DO PACO muté HP (enregistrement le 5/09/21)
- Matteo PEREIRA SAVARY muté HP (enregistrement le 6/09/21)
- Baptiste BARBE muté HP (enregistrement le 12/09/21)

Considérant que de ce fait le club de HERICY est en infraction.

Jugeant en premier ressort,

Par ces motifs et après en avoir délibéré,

Dit la réserve recevable et fondée, match perdu par pénalité (-1 point ; 0 but) à l'équipe de HERICY et match gagné à l'équipe de LONGUEVILLE/PROVINS (3 points ; 4 buts).

RSG District 77 Titre II Article 7.5

Match 23661557

OZOIR 1 – MELUN 2

U14 D1 du 05.03.2022

Réserve du club d'OZOIR concernant la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de MELUN au motif que des joueurs du club en question sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

La Commission,

Pris connaissance de la réserve confirmée de l'équipe d'OZOIR pour la dire recevable en la forme, Jugeant en première instance,

Considérant que l'équipe supérieure MELUN 1 ne disputait pas de rencontre officielle le 05/03/2022 ou le lendemain,

Considérant que le dernier match officiel de ladite équipe s'est déroulé le 12/02/2022 et l'a opposée à SARCELLES 2 pour le compte du championnat U14 R2,

Considérant qu'après vérification aucun joueur figurant sur la feuille de match en rubrique n'a participé au match du 5-03-2022,

Par ces motifs, rejette la réserve comme étant non fondée et confirme le résultat acquis sur le terrain.

Débit d'OZOIR : 43,5€

COUPE

Match 24404059

TORCY 3 – CESSON 1

U14 Coupe 77 du 05.03.2022

Réserve du club de CESSON concernant la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de TORCY au motif que des joueurs du club en question sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

La Commission,

Considérant l'Art 30.12 du RSG qui stipule :

*30.12 -Les réserves, pour être valables, doivent être confirmées, par courrier électronique, via l'adresse de messagerie officielle du club (@lpiff.fr), ou l'adresse électronique du Président ou du correspondant (enregistrée dans Footclubs) au Secrétariat du District Seine et Marne de Football (secretariat@seineetmarne.fff.fr) ou par lettre recommandée, par télécopie, sur papier à en-tête du club ou authentifiée par le cachet du club dans les **48 heures suivant le match (24 heures pour les Coupes)***

Considérant que le match s'est déroulé le 5-03-22, le courriel de confirmation a été envoyé le 7-03-22, donc hors délais.

Considérant donc que la réserve n'est pas recevable

Résultat acquis sur le terrain confirmé

Match 24404062

CESSON 2 – COUNTRY 2

U14 Coupe Comité du 05.03.2022

Réserve du club de CESSON concernant la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de COUNTRY au motif que des joueurs du club en question sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

La Commission,

Considérant l'Art 30.12 du RSG qui stipule :

30.12 -Les réserves, pour être valables, doivent être confirmées, par courrier électronique, via l'adresse de messagerie officielle du club (@lpiff.fr), ou l'adresse électronique du Président ou du correspondant (enregistrée dans Footclubs) au Secrétariat du District Seine et Marne de Football

*(secretariat@seineetmarne.fff.fr) ou par lettre recommandée, par télécopie, sur papier à en-tête du club ou authentifiée par le cachet du club dans les **48 heures suivant le match (24 heures pour les Coupes)***

Considérant que le match s'est déroulé le 5-03-22, le courriel de confirmation a été envoyé le 7-03-22, donc hors délais.

Considérant donc que la réserve n'est pas recevable
Résultat acquis sur le terrain confirmé

TOURNOIS/RASSEMBLEMENTS

AVON

Tournois U6/U7 et U10/U11 : le samedi 18 juin 2022

Tournois U8/U9 et U12/U13 : le dimanche 19 juin 2022

Tournois accordés (sous réserve des conditions sanitaires et du protocole sanitaire en vigueur)



Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

PROCÈS VERBAL du mardi 15 mars 2022

Commission restreinte

La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant.

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements du District Titre IV, article 31.1.

L'exécution provisoire des sanctions fermes prises ci-dessous par la commission sont immédiatement applicables.

- * **Contrôle** des feuilles de matchs
- * **Enregistrement** et mise à jour des saisies internet.
- * **Enregistrement** et mise à jour des forfaits.
- * **Rappel** des feuilles de match non encore parvenues ce jour au District.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission réclame pour la 1^{ère} fois les feuilles de match suivantes :

CRITERIUM 77 SENIORS FEMININ du 14/03/2022

- **Match N° 24400627** - ROISSY EN BRIE 1 – OZOIR 1 - (Poule B)

COUPE U15 FEMININE A 8 du 13/03/2022

- **Match N° 24466684** - VILLEPARISIS 1 – LOGNES 1
- **Match N° 24466685** - ROISSY EN BRIE 1 – VAUX LA ROCHETTE 1

CRITERIUM U15 à 8 du 13/03/2022

- **Match N° 24163776** - HERICY VULAINES 5 – PONTAULT UMS 5 (Poule B)

CRITERIUM 55 ANS du 13/03/2022

- **Match N° 23734209** - VAIRES 31 – DAMMARTIN 31 (Poule B)

FEUILLES FOOT ANIMATION CHALLENGES MANQUANTES

Merci aux clubs ci-dessous de nous envoyer les feuilles de matchs avant le 22 MARS

Jour de Coupe U12-U13 :

Tour du 12 mars 2022 :

Poule C de Breuilloise

SUIVI FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (FMI)

En cas de problème avec la FMI, les clubs et les arbitres doivent faire parvenir un rapport au District indiquant le problème rencontré dans les 48 heures suivant la rencontre.

NOTE : nous demandons aux clubs de bien vouloir être précis dans les explications de non fonctionnement de la tablette afin que les problèmes rencontrés puissent être étudiés et corrigés.

Match 23769617 – LIEUSAINT 1 – ROISSY BRIE FUTSAL 2 – FUTSAL D1 du 12/03/2022

Lecture du rapport de l'arbitre

Pris note.

FORFAITS

FESTIFOOT U6/U7 du 12/03/2022

A DAMMARTIN

Lecture du courrier du club de LIZEEN CA avisant du forfait de son équipe

***Forfait avisé**

FESTIFOOT U6/U7 du 12/03/2022

A SERVON

Lecture du courrier du club de VAL DE L'YERRES avisant du forfait de son équipe

***Forfait avisé**

FESTIFOOT U6/U7 du 12/03/2022

A VILLENY

Lecture du courrier du club de ST PATHUS avisant du forfait de son équipe

***Forfait avisé**

FESTIFOOT U6/U7 du 12/03/2022

A MAGNY LE HONGRE

Lecture du courrier du club de PAYS GRECOIS avisant du forfait de son équipe

***Forfait avisé**

FESTIFOOT U6/U7 du 12/03/2022

A ST THIBAULT

Lecture du courrier du club de LIZEEN CA avisant du forfait de son équipe

***Forfait avisé**

FESTIFOOT U8/U9 du 12/03/2022

A CHANGIS

Lecture du courrier du club de LIZEEN CA avisant du forfait de son équipe

***Forfait avisé**

FESTIFOOT U8/U9 du 12/03/2022

A BUCCEENNE

Lecture du courrier du club de PAYS GRECOIS avisant du forfait de son équipe

***Forfait avisé**

FESTIFOOT U8/U9 du 19/03/2022

A BUSSY

Lecture du courrier du club de POMMEUSE FAREMOTIERS avisant du forfait de son équipe

***Forfait avisé**

FESTIFOOT U8/U9 du 19/03/2022

A COURTRY

Lecture du courrier du club des PORTUGAIS PLESSIS PALCY FC avisant du forfait de son équipe

***Forfait avisé**

FESTIVAL FOOT U13 Poule H du 12/03/2022

A MEAUX

Lecture du courrier du club de MELUN avisant du forfait de son équipe 3

***Forfait avisé**

Match N° 24182394 – ANNET 2 / ST PATHUS OISSERY 12 – CRITERIUM U11 ESPOIR Poule G du 12/03/2022

Lecture du courrier du club de ST PATHUS avisant du forfait de son équipe pour le match cité en rubrique

***1er forfait avisé**

Match N° 24467035 – VILLEPARISIS USM 2 – VAL DE L'YERRES 1 – CRITERIUM U11 FEMNIN à 8 Poule C du 12/03/2022

Lecture du courrier du club de VAL DE L'YERRES avisant du forfait de son équipe pour le match cité en rubrique

***1er forfait avisé**

Match N° 24467034 – NANGIS 1 – MONTEREAU 1 – CRITERIUM U11 FEMNIN à 8 Poule C du 12/03/2022

Lecture du courrier du club de MONTEREAU avisant du forfait de son équipe pour le match cité en rubrique

***1er forfait avisé**

Match N° 24111362 – FERTE S/J 5 – MEAUX ACADEMY CS 5 – CRITERIUM U15 à 8 Poule A du 13/03/2022

Lecture de la feuille de match

L'équipe de CS MEAUX ne s'est pas présentée

***1er forfait non avisé**

Match N° 24163775 – VARENNES 5 – SENART MOISSY 5 – CRITERIUM U15 à 8 Poule B du 13/03/2022

Lecture du courrier du club de VARENNES FC avisant du forfait de son équipe pour le match cité en rubrique

***Forfait**

Match N° 24333980 – BREUILLOISE 1 – MONTEREAU ASA 1 – COUPE FEMININE U18 à 8 du 12/03/2022

Lecture de la feuille de match

L'équipe de MONTEREAU ne s'est pas présentée

L'équipe de BREUILLOISE est qualifiée pour le prochain tour

***2ème forfait avisé**

REPORTS / MODIFICATIONS D'HORAIRE - TERRAINS

CHAMPIONNATS / COUPES

[Week-end du 19 et 20 Mars 2022](#)

Match N° 24181635 – BRIE DES MORINS 1 – COULOMMIERS 1 – CRITERIUM U13 ESPOIR Poule L du 19/03/2022

Demande par courriel du club de BRIE DES MORINS FC pour inverser la rencontre

***Accord des 2 clubs et de la commission**

Match N° 24182058 – VAUX ROCHETTE 11 – NANDY 12 – CRITERIUM U13 ESPOIR Poule Z du 19/03/2022

Demande par courriel du club de VAUX LE PENIL LA ROCHETTE FC pour inverser la rencontre

***Accord des 2 clubs et de la commission**

Match N° 24466526 – VAIRES 1 – CHAMPS S/MARNE 1 – CRITERIUM U15 FEMININ à 8 Poule B du 20/03/2022

Demande de modification de date par courriel du club de VAIRES US pour disputer la rencontre le 19/03/2022 à 12H00 au lieu du 20/03/2022

***Accord des 2 clubs et de la commission**

Match N° 24466543 – VARENNRES 1 – EFPF 1 – CRITERIUM U15 FEMININ à 8 Poule C du 20/03/2022

Demande de modification de date par courriel du club de VARENNES FC pour disputer la rencontre le 03/04/2022 au lieu du 20/03/2022

***Accord des 2 clubs et de la commission**

Match N° 24466558 – COURTRY 1 – OTHIS CO 1 – CRITERIUM U15 FEMININ à 8 Poule D du 20/03/2022

Demande de modification d'horaire par courriel du club de COURTRY pour disputer la rencontre à 15H00 au lieu de 10H00

***Accord des 2 clubs et de la commission**

Match N° 24183880 – BREUILLOISE 1 – DAMMARTIN 1 – CRITERIUM FEMININ U18 à 8 Poule A du 19/03/2022

Demande de modification d'horaire par courriel du club de BREUILLOISE pour disputer la rencontre à 15H30 au lieu de 17H30

***Accord des 2 clubs et de la commission**

Match N° 24111367 – BUCCEENNE 5 – FERTE S/J 5 – CRITERIUM U15 à 8 Poule A du 20/03/2022

Demande de modification d'horaire par courriel du club de BUCCEENNE AS pour disputer la rencontre à 14H00 au lieu de 13H00

***Accord des 2 clubs et de la commission**

Match N° 24163783 – SERVON/CHEVRY 5 – JOUY YVRON 5 – CRITERIUM U15 à 8 Poule B du 20/03/2022

Demande de modification de date par courriel du club de SERVON FC pour disputer la rencontre le 19/03/2022 à 15H30 au lieu du 20/03/2022

***Accord des 2 clubs et de la commission**

Match N° 23734243 – DAMMARTIN 31 – GOELLYCOMPANS 31 – + 55 ANS Poule B du 20/02/2022

Demande de modification de date par courriel du club de DAMMARTIN pour disputer la rencontre le 08/05/2022 au lieu du 20/03/2022

***Accord des 2 clubs et de la commission**

Match N° 23734333 – TORCY 31 – BUSSY 31 – + 55 ANS Poule C du 20/03/2022

Demande de modification par footclub du club de TORCY pour inverser la rencontre

***Accord des 2 clubs et de la commission**

[Week-end du 26 et 27 Mars 2022](#)

Match N° 24466545 – EFPF 1 – BAGNEAUX NEMOURS 1 – CRITERIUM U15 FEMININ à 8 Poule C du 27/03/2022

Cette rencontre se déroulera le dimanche 17 Avril 2022

***Accord des 2 clubs et de la commission**

RETRAITS/FORFAITS GENERAUX

FORFAITS GENERAUX

FC COSMOS 1

CRITERIUM SENIOR FEMININE A 8

CRITERIUM 77 SENIORS FEMININ

Les rencontres suivantes doivent se jouer en semaine avec l'accord écrit des 2 clubs au plus tard le 21/05/2022

- Match N° 24400636 – MORMANT 1 – MELUN 1 (Poule A)
- Match N° 24400639 - MELUN 1 – EFPF 1 (Poule A)
- Match N° 24400640 - BOISSISE PRINGY 1 – MORMANT 1 (Poule A)
- Match N° 24400643 - MELUN 1 – BOISSISE PRINGY 1 (Poule A)
- Match N° 24400621 - PONTAULT COMBAULT 1 – MITRY MORY 1 (Poule B)
- Match N° 24400626 - THORIGNY 1 – MITRY MORY 1 (Poule B)

Prochaine réunion le Mardi 22 Mars à 14 H 30



Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

PROCÈS VERBAL du jeudi 17 mars 2022

Présidence : André ANTONINI

Secrétaire de séance : Marcel CULEDDU

Présents : Claude ADAM - Francis BERNAVILLE - Olivier FREMIOT

Assistent : Olivier FERNANDEZ (administratif) – Christiane CAU (CD)

La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant.

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements du District Titre IV, article 31.1.

- *Coupes 77 & Comité
- *Suivi Feuille de Match informatisé
- *Feuilles de matchs manquantes
- *Reports/Modifications d'horaires – Terrains
- *Obligations clubs
- *Retraits/Forfaits Généraux

COUPES 77 & COMITE

**VOIR PAGES ANNEXES*

SUIVI FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (FMI)

En cas de problème avec la FMI, les clubs et les arbitres doivent faire parvenir un rapport au District indiquant le problème rencontré dans les 48 heures suivant la rencontre.

NOTE : nous demandons aux clubs de bien vouloir être précis dans les explications de non-fonctionnement de la tablette afin que les problèmes rencontrés puissent être étudiés et corrigés.

La Commission effectuera les recherches nécessaires (pointage informatique et via l'arbitre officiel qui a également l'obligation de faire un rapport sur les circonstances de la non-utilisation).

Week-end des 5 et 6 mars :

La Commission demande un rapport à chaque club ci-dessous concernant la non-utilisation de la F.M.I. pour le jeudi 17 mars.

A défaut, l'article 44.4 du RSG sera appliqué

05-mars	Coupe Comite U14	Meaux Academy Cs 3 - Meaux Academy Cs 2 Suite non réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant
06-mars	C.D.M. D2 Poule A	Villeparisis 6 - St Thibault Fc 5 Suite non réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant
06-mars	U16 D3 Poule C	Noisiel Foot Academy 1 - Val De France/Esbly 2 Aucune connexion de Val de France, Rappel à l'ordre
06-mars	U16 D3 Poule D	Val De L'Yerres 1 - Servon/Chevry 1 Suite non réception de rapport, Rappel à l'ordre du club recevant

Week-end des 12 et 13 mars :

La Commission demande un rapport à chaque club ci-dessous concernant la non-utilisation de la F.M.I. pour le jeudi 24 mars.

A défaut, l'article 44.4 du RSG sera appliqué

12-mars	U14 D3 Poule A	Villeparisis 2 - St Pathus 1
12-mars	U14 D4 Poule B	Esbly 1 - Pin Villevaude As Le 1 Feuille papier reçue
12-mars	U14 D4 Poule D	Briard S.C. 3 - Vaux La Rochette 2
13-mars	Seniors D1	Lognes 1 - Cesson Vsd Es 2
13-mars	+45 Ans Groupe A	Thorigny 21 - Brie Nord Es 21
13-mars	+45 Ans Groupe D	Lagny Messagers 22 - Nanteuil 21
13-mars	Vétérans D4 Poule A	Jouarre 11 - Brie Nord Es 11

Résultat avec erreur ou manquant

Match 23653853 Mitry Mory 2 – Pays Crécois Seniors D2A du 13/03/2022

La Commission,

Après avoir pris note du courriel du club de Mitry Mory (du 14/03) informant la Commission d'une erreur lors de l'enregistrement du score de la rencontre.

Considérant que l'arbitre officiel de la rencontre a également informé la Commission d'une erreur de saisie lors de l'enregistrement du score de la rencontre.

Considérant que le club de Mitry Mory indique à la Commission que le score était de 2 buts à 0 en faveur de Mitry Mory et non de Pays Crecois.

Considérant que l'arbitre officiel confirme les informations transmises par le club de Mitry Mory.

La Commission,

Par ces motifs, la Commission enregistre le score de 2 buts à 0 en faveur de Mitry Mory

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission rappelle aux clubs que dans le cas de l'utilisation d'une feuille de match papier, les clubs ont obligation de faire parvenir au District l'original du document (Art. 13.2 du RSG)

La Commission réclame pour la 1^{ère} fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :

N°MATCH	DATE	CATEGORIE	COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE
23661777	13/03/2022	CDM	D1	PAYS CRECOIS 5	REAU SL5
23706493	13/03/2022	CDM	D2 A	FC CONGISSOIS 5	ST THIBAUT 5

23700827	13/03/2022	VET+45	GROUPE A	THORIGNY 21	BRIE NORD 21
23737508	12/03/2022	U14	D4 D	BRIARD SC3	VAUX LA ROCHETTE 2

La Commission réclame pour la 2^{ème} fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :

Neant

Match perdu à l'équipe recevante après deux demandes :

Neant

HORAIRES SPECIAUX

Le District rappelle aux clubs qu'en application de l'article 10 du R.S.G. du District.

Tous les matchs de la dernière journée dans toutes les catégories doivent se dérouler le même jour et à l'heure officielle.

En conséquence, toutes les dérogations horaires accordées ci-dessous ne sont pas valables pour tous les matchs de la dernière journée pour toutes les catégories (**les deux dernières journées en Seniors**).

CESSON VSD (520102)

*SENIORS (2) D1 – **15 Heures 00** ~~14 heures 00 15 heures 00~~ été comme en hiver (stade du Gymnase à Cesson) accordé à compter du 21/03/2022.

*le club de CESSON VSD doit également informer tous ces adversaires de cette modification pour le reste de la saison.

REPORTS / MODIFICATIONS D'HORAIRES – TERRAINS CHAMPIONNATS / COUPES

Week-end du 19 et 20 mars 2022

Match 23661375 Ozoir 2 – Val de France 2 U14 D3B du 19/03/2022

Demande de modification de date et d'installation via FOOTCLUBS du club d'**OZOIR** pour disputer la rencontre le 30/04/2022 au stade de la Charmeriaie au lieu du 19/03/2022 au stade des 3 sapins

Demande annulée par le club d'OZOIR

Match 23669961 Pontault UMS 1 – Dammarie FC 1 U16 D1 du 20/03/2022

Demande de modification de date et d'horaire via FOOTCLUBS du club de **PONTAULT UMS** pour disputer la rencontre le 19/03/2022 à 16h00 au lieu du 20/03/2022 à 13h00

En attente accord du club de DAMMARIE FC

Match 24035183 Torcy VM 3 – Pontault Portugais 1 U18 D3A du 20/03/2022

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **TORCY** pour disputer la rencontre à 14h00 au lieu de 13h00

En attente accord du club de PONTAULT PORTUGAIS

Match 24035302 Ol. Loing 1 – Melun FC 2 U18 D3B du 20/03/2022

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **MELUN FC** pour disputer la rencontre le 17/04/2022 au lieu du 20/03/2022

Demande refusée par le club de OL. LOING

Match 23661625 Bussy 2 – Chelles 1 U14 D1 du 20/03/2022

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **BUSSY** pour disputer la rencontre à 14h00 au lieu de 15h30

Demande refusée par le club de CHELLES

Match 23655237 Bussy 2 – Mormant FC 1 Seniors D3D du 20/03/2022

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **BUSSY** pour disputer la rencontre à 15h00 au lieu de 16h00

Demande refusée par le club de MORMANT FC

Match 23706184 Servon 6 – Mouroux 5 CDM D2B du 20/03/2022

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **SERVON** pour disputer la rencontre à 12h00 au lieu de 9h30

Accord du club de MOUROUX

Match 23735578 Servon/Chevry 1 – Savigny 3 U16 D3D du 20/03/2022

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **SERVON** pour disputer la rencontre à 14h00 au lieu de 13h30

Accord de la Commission

Match 23655417 Servon 1 – Longueville/Provins 1 Seniors D3F du 20/03/2022

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **SERVON** pour disputer la rencontre à 16h00 au lieu de 15h30

Accord de la Commission

Match 23735442 Lagny Messagers 1 – Pontault UMS 2 U16 D3C du 20/03/2022

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **PONTAULT UMS** pour disputer la rencontre à 12h00 au lieu de 13h00

Demande refusée par le club de LAGNY MESSAGERS

[Week-end du 26 et 27 mars 2022](#)

Match 23661670 Val de France 1 – Ozoir 1 U14 D1 du 26/03/2022

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **VAL DE FRANCE** pour disputer la rencontre le 21/05/2022 au lieu du 20/03/2022

En attente accord du club d'OZOIR

Match 23670461 Lieusaint 1 – Savigny 1 U16 D2B du 27/03/2022

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **LIEUSAIN** pour disputer la rencontre le 22/05/2022 au lieu du 27/03/2022

En attente accord du club de SAVIGNY

[Week-end du 02 et 03 avril 2022](#)

Match 23662161 Goellycompans FC 11 – St Mard 11 Vétérans D2A du 03/04/2022

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **ST MARD** pour disputer la rencontre le 08/05/2022 au lieu du 20/03/2022

Demande refusée par le club de GOELLYCOMPANS

[Week-end du 09 et 10 avril 2022](#)

Match 23670173 Savigny 1 – Villeparisis 1 U18 D1 du 10/04/2022

Demande de modification de date et d'horaire par courriel du club de **SAVIGNY** pour disputer la rencontre le 09/04/2022 à 18h00 au lieu du 10/04/2022 à 13h00

Demande refusée par le club de VILLEPARISIS

[Week-end du 16 et 17 avril 2022](#)

Match 23734833 Villeparisis 2 – Othis 1 U16 D3A du 17/04/2022

Demande de modification de date par courriel du club de **VILLEPARISIS** pour disputer la rencontre le 27/02/2022 au lieu du 17/04/2022

En attente accord du club de VILLEPARISIS

Match 23734833 Pays Crecois 21 – Moussy Neuf 21 +45 ANS Coupe Comité du 17/04/2022

Demande de modification de date par courriel du club de **PAYS CRECOIS** pour disputer la rencontre le 01/05/2022 au lieu du 17/04/2022

En attente accord du club de MOUSSY

Match 24404058 Montereau 1 – Lieusaint 1 U14 Coupe 77 du 16/04/2022

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **LIEUSAIN**T pour disputer la rencontre le 19/03/2022 au lieu du 16/04/2022

Demande refusée par le club de MONTEREAU

Week-end du 23 et 24 avril 2022

Match 23735730 Avon 2 – Ponthierry 2 U16 D3E du 24/04/2022

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club d'**AVON** pour disputer la rencontre à 11h30 au lieu de 13h00

En attente accord du club de PONTIERRY

Match 23654018 Avon 2 – Lesigny 1 Seniors D2C du 24/04/2022

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club d'**AVON** pour disputer la rencontre à 15h30 au lieu de 15h00

En attente accord du club de LESIGNY

Match 23670548 Longueville/Provins 1 – Avon 1 1 U16 D2C du 24/04/2022

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **LONGUEVILLE/PROVINS** pour disputer la rencontre le 01/05/2022 au lieu du 24/04/2022

En attente accord du club de AVON

Match 23654147 Lieusaint 1 – Ponthierry 1 Seniors D2C du 24/04/2022

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **LONGUEVILLE/PROVINS** pour disputer la rencontre le 22/05/2022 au lieu du 24/04/2022

En attente accord du club de PONTIERRY

Week-end du 07 et 08 mai 2022

Match 23670008 Pontault UMS 1 – Champs 2 U16 D1 du 08/05/2022

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **PONTAULT UMS** pour disputer la rencontre le 07/05/2022 à 17h00 au lieu du 08/05/2022 à 13h00

En attente accord du club de CHAMPS

Week-end du 4 et 5 juin 2022

Match 23661369 Pommeuse F. 1 – Ozoir 2 U14 D3B du 04/06/2022

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **POMMEUSE** pour disputer la rencontre le 30/04/2022 au lieu du 04/06/2022

Demande refusée par le club d'OZOIR

Match 23735758 Avon 2 – Jouy Yvron 1 U16 D3E du 05/06/2022

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club d'**AVON** pour disputer la rencontre à 11h30 au lieu de 13h00

Accord du club de JOUY YVRON

Dossier en cours d'examen

Match 23654039 Avon 2 – Lognes 2 Seniors D2C du 05/06/2022

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club d'**AVON** pour disputer la rencontre à 15h30 au lieu de 15h00

Accord du club de LOGNES

Dossier en cours d'examen

OBLIGATIONS

La Commission procède à un contrôle général de tous les clubs concernant les équipes obligatoires, Article 11.1 du RSG du District,
Suite à ce contrôle, il s'avère que les clubs ci-dessous sont en infraction :
Extrait RSG District 2021/2022

EMERAINVILLE (531341)

La Commission,

Considérant que l'équipe 1 de **EMERAINVILLE** évolue en Seniors D2B,

Considérant que les équipes premières seniors évoluant en Division Départementale 2 ont l'obligation d'engager :

• 2 équipes Seniors (Dimanche après-midi)

ou

• + 3 équipes de jeunes à 11 (U18, ou / et U16 ou / et U14)

L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20 peut permettre de compenser l'absence de l'une des équipes de jeunes susvisées.

ou

2 équipes de jeunes à 11 (U18, ou / et U16 ou / et U14) + 2 équipes de jeunes à effectif réduit.

Considérant le forfait général de son équipe U16 (D3D) en date du 01/10/2021

Considérant le forfait général (suite à 3 forfaits) de son équipe U18 (D3A) en date du 25/11/2021 (voir PV)

Considérant que le club de **EMERAINVILLE** se doit d'inscrire 3 équipes de Jeunes à 11, (U18, ou U16 ou U14) ou 2 équipes de jeunes à 11 (U18, ou / et U16 ou / et U14) et 2 équipes de jeunes à effectif réduit.

Considérant que le club de **EMERAINVILLE** ne répond pas aux obligations,

Par ces motifs,

Dit que l'équipe Seniors 1 de EMERAINVILLE est classée dernière de son groupe Seniors D2B et rétrogradée en division inférieure la saison prochaine.

Cette équipe est retirée du tableau du classement, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs joués contre EMERAINVILLE sont annulés.

L'équipe mise hors compétition en cours de saison a la possibilité de disputer des rencontres amicales contre les autres équipes de son groupe initialement désignées dans le calendrier de la compétition sous réserve de l'accord de chacune d'elles.

Le club d'Emerainville ayant fait appel de la décision, les rencontres de l'équipe d'EMERAINVILLE 1 restent maintenues.

**Contrôle des obligations effectuées le 10/03/2022 :
Aucun club en infraction**

RETRAITS/FORFAITS GENERAUX

FORFAITS GENERAUX



Commission Départementale du Football Animation

PROCES VERBAL du lundi 07 mars 2022

Président : Luis REIS LAGARTO

Secrétaire de séance : Lionel VENIANT

Présents : Gérard VIVES (Comité Directeur), Patrick HUET, Ferdinand CONEJO, Colette MARQUES, Julio MARQUES, Bilaly DIAO, Daniel HADET, Lionel VENIANT, Albin HEUZARD, Thomas TORIBIO, Frédéric TARGIE, Nassima HAMD AOUI, Christiane CAU (Comité Directeur),

Absents excusés : Stéphane GENTILS, Patrick CARON, Claude ADAM, Franck DESMONTIER, Jorge ARAUJO, Abdelghani BENLALA, Norbert BOJ, Isabelle CHILARD (Comité Directeur), Cédric GUILLOSO (Comité Directeur), Antoine LOPEZ, Jean-Claude OFFREDI, Yannick LAGARTO, Nicolas NEVEJEANS, Mikael MALBROUQUE, Massama CAMARA, Franck BONSIGNORE

Assistent : Jean-Marc ELIASY (CTD DAP), Xavier MOPIN (CTD DAP)

• MOT DU PRESIDENT

- Remerciement à Thomas TORIBIO et au club de Gretz-Tournan pour leur accueil
- Remerciement aux 2 CTD-DAP pour leur travail notamment concernant les challenges

• MOT DU REPRESENTANT DU COMITE DIRECTEUR

- Souhaite la bienvenue à toutes et tous et se dit content de retrouver la commission en présentiel après le contexte sanitaire compliqué de ces derniers mois

• PRESENTATION PAR LES CTD DAP DES CHALLENGES

- Présentation des différents tirages pour les demi-finales des challenges :
 - Festival Foot U13G et U13F
 - Challenge 77 U12
 - Challenges U11G IDF et U11F IDF
 - Challenge 77 U10
 - Jour de Coupe U12/U13
- Remerciements à Lionel VENIANT, Antoine LOPEZ et aux membres de Commission ayant participé aux calculs de points pour ressortir les qualifiés
- Concernant le manque de rigueur des clubs, le tirage Jour de Coupe U10/U11 n'a pas pu être présenté

• RAPPEL PAR LES CTD DAP DES DATES DE FINALES

- Festival Foot U13G et U13F : Samedi 2 Avril 2022
- Challenges U10 et U12 : Samedi 9 Avril 2022

- Futsal U11G, U13G, U11F et U13F : Samedi 23 Avril 2022
- Challenges IDF U11G et IDF U11F : Samedi 7 Mai 2022
- Jour de Coupe U10-U11 et U12-U13 : Samedi 21 Mai 2022

- **DEMI-FINALES DES CHALLENGES**

- Concernant les demi-finales des challenges principaux, sur demande du président de la Commission et des CTD-DAP, il y aura sur chaque site d'accueil au minimum un membre mandaté dont les rôles sont précisés. Une information sera envoyée aux membres de la commission.
 - Observation de la jonglerie effectuée en miroir
 - Recueil des feuilles de jonglerie par photo avant le début des rencontres
 - S'assurer que les rencontres soient disputées avec des arbitres
 - S'assurer du respect du temps de jeu
 - Prendre en photo la feuille de résultats à l'issue des rencontres
 - Rédiger un compte rendu succinct
 - Transmettre par message aux personnes adaptées les photos

- **POINT SUR LES CHALLENGES FUTSAL**

- Compte-tenu des restrictions liées au COVID et suite à la communication effectuée sur le site du district, il a été décidé de qualifier les équipes ayant fini aux 4 premières places. Une vérification des feuilles de matchs sera effectuée avant les finales afin de s'assurer que le règlement a été respecté et des ajustements auront lieu en cas de non-respect.

- **POINT TECHNIQUE**

- Présentation des observations FFF effectuées sur les catégories U6 à U13 depuis le mois de janvier. Celles-ci se poursuivent jusqu'au 15 avril
- Etat des lieux des détections passées
- Les visites labels ont commencé depuis début février et vont se poursuivre jusqu'à fin avril

- **PAROLE LIBRE FIN DE SEANCE**

- Précision sur le protocole sanitaire en vigueur
- Précision sur le nombre de mutés dans les équipes (réserves etc...)
- Précision sur la qualification des joueurs U13 évoluant en championnat à 11 U13, en criterium à 11 U13 ou en catégorie supérieure
- Rappel sur le fait qu'aucune rencontre ne peut débiter sans arbitre central, ni arbitres assistants

- **PROCHAINE REUNION :**

- JEUDI 21 AVRIL 2022, lieu à déterminer

Fin de la réunion à 21h30

Agenda Technique

FORMATIONS MARS, AVRIL et MAI OUVERTES

Objet	Date	Localité	Nombre de pré-inscrits	Places restantes
U9 – Module 7-8 ans	24-25/03/2022	MONTEREAU	15	7
U6-U7 – Module 5-6 ans	26/03/2022	MONTRY	2	20
Certification 1	23-24/04/2022	MONTEREAU	COMPLETES	
Certification 2	23-24/04/2022	MONTEREAU		
Certification 3	23-24/04/2022	MONTEREAU		
U9- Module 7-8 ans	25-26/04/2022	MONTRY	3	19
U17-U18 – Module 15-18 ans	25-26/04/2022	LE MEE S/SEINE	4	18
Module U11 – Module 9-10 ans	27-28/04/2022	MONTRY	13	9
Module U15 – Module 13-14 ans	27-28/04/2022	PONTHIERRY	7	15
Gardien de But – Module découverte	29-30/04/2022	MELUN	2	20
U9 – Module 7-8 ans	2-3/05/2022	LE MEE SUR SEINE	0	22
U15 – Module 13-14 ans	2-3/05/2022	MONTRY	4	18
U11 – Module 9-10 ans	5-6/05/2022	PONTHERRY	1	21
U13 – Module 11-12 ans	5-6/05/2022	MONTRY	0	22

Attention

Les formations sont ouvertes à J-45 et les certifications à J-60

Match	Ancienne date	Nouvelle date
Seniors D1 / Phase 1	Poule 0	1
23653647 50079.1 500264 Chelles 1 - 500364 Fontainebleau Rc 1	23/01/2022	17/04/2022 RP
23653651 50083.1 500365 Montereau 1 - 524135 Villeparisis 2	23/01/2022	17/04/2022 RS
23653723 50064.2 500559 Quincy 1 - 547013 Pays Crecois 1	27/02/2022	17/04/2022 RP
23653726 50067.2 500364 Fontainebleau Rc 1 - 500365 Montereau 1	27/02/2022	01/05/2022 RP
Seniors D2 / Phase 1	Poule A	2
23653843 50156.1 581268 Goellycompans Fc 1 - 548939 Mitry Mory 2	06/02/2022	17/04/2022 RP
Seniors D2 / Phase 1	Poule B	3
23653950 50197.1 531341 Emerainville 1 - 515916 Nanteuil 1	20/02/2022	22/05/2022 RP
23653960 50207.1 531341 Emerainville 1 - 527727 Servon Fc 1	27/02/2022	17/04/2022 RP
23653967 50214.1 527727 Servon Fc 1 - 525644 Lesigny U.S.C. 1	23/01/2022	24/03/2022 RP
Seniors D2 / Phase 1	Poule C	4
23654119 50234.2 542798 Olympique Du Loing 1 - 553139 Lieusaint Foot As 1	13/03/2022	17/04/2022 RP
Seniors D3 / Phase 1	Poule B	6
23655030 50362.1 564037 Val De L'Yerres 1 - 547521 Magny 1	20/02/2022	22/05/2022 RP
23655047 50379.1 533682 Plessis 1 - 524135 Villeparisis 3	06/02/2022	17/04/2022 RP
23655052 50339.2 581268 Goellycompans Fc 2 - 547521 Magny 1	13/03/2022	01/05/2022 RP
23655078 50365.2 528468 Breuilloise 1 - 581268 Goellycompans Fc 2	13/02/2022	27/03/2022 RP
Seniors D3 / Phase 1	Poule C	7
23655138 50380.2 518219 Changis 2 - 512073 Champs 2	13/03/2022	27/03/2022 RP
Seniors D3 / Phase 1	Poule F	10
23655439 50546.2 527727 Servon Fc 2 - 550643 Boissise Pringy Us 2	13/02/2022	17/04/2022 RP
23655440 50547.2 553139 Lieusaint Foot As 2 - 551819 Gatinais Val Loing 1	13/02/2022	17/04/2022 RP
Seniors D4 / Phase 1	Poule A	37
23714220 53083.2 581166 Brie Fc 2 - 500693 Dammartin Cs 1	13/03/2022	17/04/2022 RP
23714303 53125.1 590147 Brie Nord Es 2 - 581166 Brie Fc 2	06/02/2022	27/03/2022 RP
Seniors D4 / Phase 1	Poule B	38
23714306 53126.2 563707 Val D'Europe 3 - 581816 Fc Cosmo 3	13/03/2022	17/04/2022 RP
23714375 53161.1 547521 Magny 2 - 563707 Val D'Europe 3	23/01/2022	27/03/2022 RJ
Seniors D4 / Phase 1	Poule C	39
23714464 53205.2 581816 Fc Cosmo 2 - 500615 Briard S.C. 2	13/02/2022	17/04/2022 RP
23714479 53213.1 531341 Emerainville 2 - 500615 Briard S.C. 2	06/03/2022	01/05/2022 RP
Seniors D4 / Phase 1	Poule D	40
23714567 53257.1 541442 Bagneaux Nem. E. 2 - 550643 Boissise Pringy Us 3	06/02/2022	27/03/2022 RP
C.D.M. D1 / Phase 1	Poule 0	11
23661722 51058.1 525637 Port. Fontainebleau 5 - 540372 Nandy F.C. 6	09/01/2022	17/04/2022 RP
23661764 51100.1 554255 Thorigny 5 - 547013 Pays Crecois 5	06/02/2022	17/04/2022 RP
23661809 51054.2 528468 Breuilloise 5 - 554270 Isles Les Villenoy 5	20/02/2022	17/04/2022 RP
23661829 51074.2 528468 Breuilloise 5 - 581726 Brie Est Fc 5	27/02/2022	22/05/2022 RP
23661832 51077.2 535961 Bombon As 5 - 509296 Vaires 5	27/02/2022	17/04/2022 RP
23661835 51080.2 525637 Port. Fontainebleau 5 - 547013 Pays Crecois 5	27/02/2022	01/05/2022 RP

Match			Ancienne date	Nouvelle date
C.D.M. D2 / Phase 1		Poule A	12	
23706462	52880.1	519793 Annet 5	- 549461 Lagny Messagers 5	16/01/2022 17/04/2022 RP
23706472	52890.1	550862 Villeroy 5	- 580480 Brie Des Morin 5	23/01/2022 17/04/2022 RP
23706525	52852.2	519793 Annet 5	- 550862 Villeroy 5	20/02/2022 01/05/2022 RP
C.D.M. D2 / Phase 1		Poule B	13	
23706116	52769.1	580480 Brie Des Morin 6	- 514814 Gretz Tournan 5	30/01/2022 17/04/2022 RP
23706143	52796.1	514632 Mouroux 5	- 551896 Mitry Ourcq Portg 5	23/01/2022 17/04/2022 RP
23706152	52805.1	527727 Servon Fc 6	- 530281 Verneuil 5	06/02/2022 17/04/2022 RP
23706204	52766.2	580480 Brie Des Morin 6	- 545456 Presles En Brie Rc 5	20/02/2022 01/05/2022 RP
23706220	52782.2	520809 Maisoncelles 5	- 551896 Mitry Ourcq Portg 5	27/02/2022 01/05/2022 RP
23706221	52783.2	531341 Emerainville 5	- 530281 Verneuil 5	27/02/2022 01/05/2022 RP
C.D.M. D2 / Phase 1		Poule C	14	
23700604	52181.1	533532 Crisenoy Us 5	- 546106 Hericy Vul. Sam. 5	09/01/2022 17/04/2022 RP
23700622	52199.1	564193 Chapelle R.-Ecrennes 5	- 560127 F.C. Sivry-Courtry 5	19/12/2021 17/04/2022 RP
23700623	52200.1	539708 Marolles As 5	- 582619 N.U.S.O. Foot 5	19/12/2021 17/04/2022 RP
23700636	52213.1	530268 Foret Es La 5	- 533532 Crisenoy Us 5	23/01/2022 01/05/2022 RP
23700639	52216.1	500483 Ponthierry Us 5	- 582619 N.U.S.O. Foot 5	23/01/2022 01/05/2022 RP
23700647	52133.2	660961 Snie Fc 5	- 546364 Vaux Le Penil La Roc 5	13/02/2022 17/04/2022 RP
23700651	52137.2	524239 Bois Le Roi F.C. 5	- 550643 Boissise Pringy Us 5	13/02/2022 17/04/2022 RS
23700691	52177.2	564193 Chapelle R.-Ecrennes 5	- 500615 Briard S.C. 5	20/02/2022 01/05/2022 RP
Vétérans D1 / Phase 1		Poule 0	15	
23661919	51164.1	533347 Chevry Cossigny Fc 11	- 553139 Lieusaint Foot As 11	30/01/2022 22/05/2022 RP
23661939	51184.1	533347 Chevry Cossigny Fc 11	- 500693 Dammartin Cs 11	23/01/2022 17/04/2022 RP
23661990	51144.2	581726 Brie Est Fc 11	- 511876 Torcy P.V.M. Us 12	20/02/2022 17/04/2022 RP
23662017	51171.2	500693 Dammartin Cs 11	- 527744 Le Pin Villevaude 11	27/02/2022 22/05/2022 RP
Vétérans D2 / Phase 1		Poule A	16	
23662133	51217.1	581166 Brie Fc 11	- 508334 Esbly 11	20/02/2022 01/05/2022 RP
23662145	51229.1	581166 Brie Fc 11	- 528460 Othis C.O. 11	13/03/2022 08/05/2022 RP
23662149	51233.1	519793 Annet 11	- 581166 Brie Fc 11	06/03/2022 17/04/2022 RP
Vétérans D2 / Phase 1		Poule C	18	
23662366	51315.2	563706 Longueville Scinsb 11	- 524239 Bois Le Roi F.C. 11	13/02/2022 17/04/2022 RS
23662368	51317.2	544717 Provins Mjc 11	- 525582 Le Mee Sports 11	13/02/2022 17/04/2022 RP
Vétérans D3 / Phase 1		Poule C	21	
23662589	51448.1	533532 Crisenoy Us 11	- 500718 Nangis Es 11	20/02/2022 01/05/2022 RP
Vétérans D4 / Phase 1		Poule A	54	
23703808	52617.1	519793 Annet 12	- 511879 Villenoy 12	06/03/2022 01/05/2022 RP
23703809	52618.1	590147 Brie Nord Es 11	- 538790 Meaux Adom 11	20/02/2022 17/04/2022 RP
Vétérans D4 / Phase 1		Poule B	55	
23703905	52669.1	531341 Emerainville 11	- 563707 Val D'Europe 13	06/03/2022 08/05/2022 RP
23703908	52672.1	580983 Champs Fc 11	- 514952 Ozouer Le Voulgis Cs 11	06/02/2022 17/04/2022 RP
Vétérans D4 / Phase 1		Poule C	56	
23703999	52718.1	539708 Marolles As 11	- 550255 Alliance 77 11	06/02/2022 01/05/2022 RP

Match	Ancienne date	Nouvelle date
Vétérans +45 Ans / Phase Unique	Groupe A	46
23700814 52249.1 524135 Villeparisis 21	- 590147 Brie Nord Es 21	05/12/2021 22/05/2022 RP
23700866 52256.2 509538 Claye Souilly 22	- 528460 Othis 22	13/02/2022 30/03/2022 RP
Vétérans +45 Ans / Phase Unique	Groupe B	47
23700908 52298.1 535987 Collegien/Croissy 22	- 551896 Mitry Ourcq Portg 21	20/02/2022 22/05/2022 RP
23700918 52308.1 547013 Pays Crecois 21	- 528460 Othis 21	27/02/2022 08/05/2022 RP
Vétérans +45 Ans / Phase Unique	Groupe C	48
23700999 52344.1 549461 Lagny Messagers 21	- 509296 Vaires 21	30/01/2022 17/04/2022 RP
23701005 52350.1 549874 Varredes As 21	- 542234 Courtry 21	23/01/2022 22/05/2022 RP
Vétérans +45 Ans / Phase Unique	Groupe D	49
23701079 52379.1 563707 Val D'Europe 21	- 500777 Ferte S/J 21	06/03/2022 22/05/2022 RP
23701095 52395.1 554270 Isles Les Villenoy 21	- 515916 Nanteuil 21	23/01/2022 17/04/2022 RP
23701117 52372.2 515916 Nanteuil 21	- 563707 Val D'Europe 21	20/03/2022 08/05/2022 RP
Vétérans +45 Ans / Phase Unique	Groupe E	50
23701226 52436.2 527727 Servon Fc 21	- 545456 Presles/Chevry 21	13/03/2022 08/05/2022 RP
Vétérans +45 Ans / Phase Unique	Groupe F	51
23701246 52456.1 550389 Campelienn/Crisenoy 21	- 553720 Pays Bieres 21	28/11/2021 08/05/2022 RP
Vétérans +45 Ans / Phase Unique	Groupe G	52
23701354 52519.1 541364 Moret-Veneux Sab. Fc 21	- 553720 Pays Bieres 22	20/02/2022 22/05/2022 RP
23701364 52529.1 532128 St Germain Laval Es 21	- 541364 Moret-Veneux Sab. Fc 21	27/02/2022 08/05/2022 RP
23701404 52524.2 541364 Moret-Veneux Sab. Fc 21	- 553497 Avonnaise Us 21	13/02/2022 17/04/2022 RS
23701405 52525.2 553720 Pays Bieres 22	- 550643 Boissise Pringy Us 21	13/02/2022 17/04/2022 RP
U18 D1 / Phase 1	Poule 0	22
23670140 51809.1 500365 Montereau 1	- 514814 Gretz Tournan 1	23/01/2022 17/04/2022 RP
U18 D2 / Phase 1	Poule A	23
23670594 51981.1 527984 St Pathus 1	- 509296 Vaires/Le Pin 1	09/01/2022 27/03/2022 RP
U18 D2 / Phase 1	Poule B	24
23670697 52039.1 500264 Chelles 1	- 515916 Nanteuil 1	06/02/2022 27/03/2022 RP
23670731 52028.2 515348 Roissy/Lesigny 2	- 542234 Courtry 1	13/02/2022 17/04/2022 RP
23670735 52032.2 500264 Chelles 1	- 544034 Bussy 2	13/02/2022 17/04/2022 RP
U18 D2 / Phase 1	Poule C	25
23670792 52044.2 551819 Gatinais Val Loing 1	- 540372 Nandy F.C. 1	13/03/2022 08/05/2022 RP
U18 D3 / Phase 1	Poule A	587
24035125 55103.1 564037 Val De L'Yerres 1	- 500831 Meaux Academy Cs 2	27/02/2022 08/05/2022 RP
24035129 55107.1 564037 Val De L'Yerres 1	- 524135 Villeparisis 2	20/02/2022 22/05/2022 RP
24035136 55114.1 524135 Villeparisis 2	- 581268 Goellycompans/Mitry 2	16/01/2022 17/04/2022 RP
24035139 55117.1 564037 Val De L'Yerres 1	- 500466 Ferrieres Brie Usd 1	16/01/2022 17/04/2022 RP
U16 D1 / Phase 1	Poule 0	26
23669921 51726.1 500559 Quincy 1	- 500365 Montereau 1	19/12/2021 17/04/2022 RP
23669934 51739.1 542557 Melun Fc 2	- 525582 Le Mee Sp. Sect Foot 1	23/01/2022 23/03/2022 RP
23669940 51745.1 550039 Dammarie Fc 1	- 542557 Melun Fc 2	06/02/2022 30/03/2022 RP
U16 D2 / Phase 1	Poule A	27
23670316 51838.1 500693 Dammartin Cs 1	- 524135 Villeparisis 1	28/11/2021 27/03/2022 RS

Match	Ancienne date	Nouvelle date
U16 D2 / Phase 1	Poule C	29
23670552 51939.2 500483 Ponthierry Us 1	- 563706 Longueville/Provins 1	13/02/2022 17/04/2022 RP
U16 D3 / Phase 1	Poule A	61
23734768 53441.1 519793 Annet/St Thibault 1	- 527744 Pin Villevaude As Le 1	06/03/2022 22/05/2022 RP
23734816 53489.1 519793 Annet/St Thibault 1	- 530521 St Mard 1	20/02/2022 01/05/2022 RP
23734828 53501.1 519793 Annet/St Thibault 1	- 500693 Dammartin 2	06/02/2022 17/04/2022 RP
23734833 53506.1 524135 Villeparisis 2	- 528460 Othis C.O. 1	06/02/2022 17/04/2022 RP
U16 D3 / Phase 1	Poule B	62
23735287 53563.1 500777 Ferte S/J 1	- 581268 Goellycompans/Mitry 3	23/01/2022 03/04/2022 RP
23735305 53515.2 549941 Val De France/Esbly 3	- 549357 Coulommiers Brie F 1	13/03/2022 17/04/2022 RP
U16 D3 / Phase 1	Poule C	63
23735396 53606.1 549941 Val De France/Esbly 2	- 549461 Lagny Messagers 1	28/11/2021 22/05/2022 RP
23735404 53614.1 528468 Breuilloise 1	- 549461 Lagny Messagers 1	06/03/2022 26/05/2022 RP
23735408 53618.1 547000 Pommeuse Faremoutier 1	- 563707 Val D'Europe 2	20/02/2022 17/04/2022 RP
23735429 53573.2 528468 Breuilloise 1	- 500264 Chelles 2	13/02/2022 01/05/2022 RP
23735435 53579.2 500264 Chelles 2	- 549461 Lagny Messagers 1	13/03/2022 17/04/2022 RP
U16 D3 / Phase 1	Poule D	64
23735564 53642.2 527727 Servon/Chevry 1	- 518014 Combs C.A. 1	13/02/2022 17/04/2022 RP
23735572 53650.2 531090 Savigny Fc 3	- 514814 Gretz Tournan 2	13/03/2022 01/05/2022 RP
U16 D3 / Phase 1	Poule E	65
23735661 53739.1 564041 Fc Guignes 1	- 563706 Longueville/Provins 2	09/01/2022 17/04/2022 RP
23735678 53756.1 564041 Fc Guignes 1	- 553497 Avon 2	27/02/2022 01/05/2022 RP
23735679 53757.1 544934 Jouy Yvron Es 1	- 550643 Boissise Pringy Us 2	16/01/2022 17/04/2022 RP
U16 D3 / Phase 1	Poule F	66
23735802 53814.1 550643 Boissise Pringy Us 1	- 520102 Cesson Vsd Es 2	27/02/2022 01/05/2022 RP
U14 D1 / Phase 1	Poule 0	30
23661568 50998.1 500264 Chelles 1	- 542557 Melun Fc 2	22/01/2022 16/04/2022 RP
23661574 51004.1 512073 Champs 2	- 542557 Melun Fc 2	29/01/2022 07/05/2022 RP
23661593 50932.2 500264 Chelles 1	- 520102 Cesson Vsd Es 1	05/02/2022 07/05/2022 RP
23661656 50995.2 544034 Bussy 2	- 548939 Mitry Mory 1	26/02/2022 16/04/2022 RP
U14 D2 / Phase 1	Poule A	31
23660745 50591.1 581166 Brie Fc 1	- 509538 Claye Souilly 2	05/03/2022 26/03/2022 RP
23660757 50603.1 581166 Brie Fc 1	- 554255 Thorigny 1	29/01/2022 16/04/2022 RP
U14 D3 / Phase 1	Poule B	35
23661346 50866.1 500559 Quincy 1	- 500773 Fontenay Tresigny 1	22/01/2022 26/03/2022 RP
23661358 50833.2 551942 Ozoir 2	- 518014 Combs C.A. 2	05/02/2022 26/03/2022 RP
U14 D4 / Phase 1	Poule A	41
23737208 54015.1 581268 Goellycompans/Mitry 3	- 549357 Coulommiers 1	29/01/2022 26/03/2022 RJ
23737227 53989.2 527984 St Pathus 2	- 581268 Goellycompans/Mitry 3	12/03/2022 16/04/2022 RP
U14 D4 / Phase 1	Poule B	42
23737292 54054.1 518219 Changis 1	- 527744 Pin Villevaude As Le 1	22/01/2022 26/03/2022 RP
23737304 54021.2 581816 Fc Cosmo 1	- 527744 Pin Villevaude As Le 1	05/02/2022 19/03/2022 RP
U14 D4 / Phase 1	Poule C	43
23737387 54104.1 527727 Servon/Chevry 1	- 524631 Plaine France/Claye 4	29/01/2022 26/03/2022 RP

Match				Ancienne date	Nouvelle date
U14 D4 / Phase 1			Poule D		44
23737458	54117.1	500615 Briard S.C. 3	- 500483 Ponthierry Us 2	05/03/2022	26/03/2022 RP
23737482	54141.1	550643 Boissise Pringy Us 1	- 542798 Olympique Du Loing 1	05/03/2022	23/04/2022 RP
23737487	54146.1	542798 Olympique Du Loing 1	- 546364 Vaux La Rochette 2	22/01/2022	26/03/2022 RP
23737490	54149.1	550643 Boissise Pringy Us 1	- 546106 Hericy Vul. Sam. 1	29/01/2022	16/04/2022 RP
23737502	54116.2	500677 Chatelet En Brie Us 1	- 546106 Hericy Vul. Sam. 1	12/02/2022	26/03/2022 RP



COUPES 77 & COMITE 2021/2022

COUPE 77 SENIORS

¼ de Finale : Date de jeu le 06/03/2022 (Date limite le 01/05/2022)

Match 1 : le 01/05/2022	*CESSON VSD 2		**EMERAINVILLE 1
Match 2 : Le 06/03/2022	NANTEUIL AS 1	3 – 1	MORMANT FC 1
Match 3 : Le 06/03/2022	LIEUSAIN AS 1	2 – 3	<u>ST THIBAULT FC 1</u>
Match 4 : Le 17/04/2022	*CLAYE SOUILLY 2		GRETZ TOURNAN 2

*Match Championnat en retard le 06/03/2022

**Match Championnat en retard le 17/04/2022

½ de Finale : date de jeu le 01/05/2022 (Date limite le 26/05/2022)

COUPE COMITE SENIORS

¼ de Finale : Date de jeu le 06/03/2022 (Date limite le 01/05/2022)

Match 1 : Le 06/03/2022	PONTAULT PORTUGAIS 2	2 - 1	REUNIONNAIS SENART 1
Match 2 : Le 06/03/2022	QUINCY VOISINS 2	1 - 1 4 tab 2	LOGNES 2
Match 3 : Le 06/03/2022	DAMMARTIN CS 1	3 - 2	<u>ST THIBAULT FC 2</u>
Match 4 : Le 06/03/2022	CHELLES 2	2 - 1	MAGNY 1

½ de Finale : date de jeu le 01/05/2022 (Date limite le 26/05/2022)

COUPE 77 U14

¼ de Finale : Date de jeu le 05/03/2022 (Date limite le 07/05/2022)

Match 1 : Le 05/03/2022	LE MEE 1	2 - 1	VAL DE FRANCE 1
Match 2 : Le 16/04/2022	MONTEREAU 1		LIEUSAIN 1
Match 3 : Le 05/03/2022	TORCY PVM 3	4 - 1	CESSON VSD 1
Match 4 : Le 05/03/2022	BRIARD SC 1	4 - 0	ST THIBAULT FC 1

½ de Finale : date de jeu le 07/05/2022 (Date limite le 26/05/2022)

COUPE COMITE U14

¼ de Finale : Date de jeu le 05/03/2022 (Date limite le 07/05/2022)

Match 1 : Le 05/03/2022	MEAUX ACADEMY CS 3	2 - 2 5 tab 4	MEAUX ACADEMY CS 2
Match 2 : Le 05/03/2022	CESSON VSD 2	3 - 5	COURTRY 2
Match 3 : Le 05/03/2022	VAL DE France 2	0 - 3	VAL D'EUROPE 2
Match 4 : Le 05/03/2022	SERVON/CHEVRY 1	1 - 1 5 tab 4	MONTEREAU 2

½ de Finale : date de jeu le 07/05/2022 (Date limite le 26/05/2022)

COUPE 77 U16

¼ de Finale : Date de jeu le 06/03/2022 (Date limite le 01/05/2022)

Match 1 : Le 06/03/2022	COMBS 1	0 - 1	LOGNES 1
Match 2 : Le 06/03/2022	BRIARD SC 1	2 - 1	MELUN FC 2
Match 3 : Le 06/03/2022	CHELLES 1	1 - 3	VAL DE FRANCE/ESBLY 1
Match 4 : Le 17/04/2022	MEAUX ACADEMY CS 2		*CESSON VSD 2

*Match Championnat en retard le 06/03/2022

½ de Finale : date de jeu le 01/05/2022 (Date limite le 26/05/2022)

COUPE COMITE U16

¼ de Finale : Date de jeu le 06/03/2022 (Date limite le 01/05/2022)

Match 1 : Le 17/04/2022	SAVIGNY FC 3		SAVIGNY FC 2
Match 2 : Le 17/04/2022	PONTAULT UMS 2		*CHANGIS 1
Match 3 : Le 17/04/2022	BREUILLOISE 1		VAL DE FRANCE/ESBLY 2
Match 4 : Le 17/04/2022	SENART MOISSY 3		*ROISSY/LESIGNY 2

*Match Championnat en retard le 06/03/2022

½ de Finale : date de jeu le 01/05/2022 (Date limite le 26/05/2022)

COUPE 77 U18

¼ de Finale : Date de jeu le 06/03/2022 (Date limite le 01/05/2022)

Match 1 : Le 06/03/2022	MONTEREAU 1	5 - 3	ST PATHUS 1
Match 2 : Le 01/05/2022	BAGNEAUX NEMOURS 1		GRETZ TOURNAN 1
Match 3 : Le 17/04/2022	CLAYE SOUILLY 2		ST THIBAULT 1
Match 4 : Le 06/03/2022	VAL DE FRANCE/ESBLY 1	2 - 1	VAIRES/LE PIN 1

½ de Finale : date de jeu le 01/05/2022 (Date limite le 26/05/2022)

COUPE COMITE U18

¼ de Finale : Date de jeu le 06/03/2022 (Date limite le 01/05/2022)

Match 1 : Le 06/03/2022	FERTE S/J 1	0 - 6	BUSSY 2
Match 2 : Le 06/03/2022	TRILPORT 1	2 - 2 5 tab 4	PAYS CRECOIS 1
Match 3 : Le 01/05/2022	GOELLYCOMPANS/MITRY 2		*MONTEREAU 2
Match 4 : Le 17/04/2022	GATINAIS VL 1		OL. LOING 1

*Match Championnat en retard le 06/03/2022

½ de Finale : date de jeu le 01/05/2022 (Date limite le 26/05/2022)

COUPE 77 VETERANS

¼ de Finale : Date de jeu le 06/03/2022 (Date limite le 01/05/2022)

Match 1 : Le 06/03/2022	ST THIBAUT FC 11	0 - 1	TORCY PVM 12
Match 2 : Le 06/03/2022	BRIE EST FC 11	1 - 2	DAMMARTIN CS 11
Match 3 : Le 17/04/2022	PONTHIERRY 11		*CHELLES 11
Match 4 : Le 06/03/2022	VAL DE FRANCE 11	2 - 2 3 tab 5	OTHIS CO 11

*Match Championnat en retard le 06/03/2022

½ de Finale : date de jeu le 01/05/2022 (Date limite le 26/05/2022)

COUPE COMITE VETERANS

¼ de Finale : Date de jeu le 06/03/2022 (Date limite le 01/05/2022)

Match 1 : Le 06/03/2022	FERRIERES 11	3 - 1	LAGNY MESSAGERS 11
Match 2 : Le 17/04/2022	LESIGNY USC 11		*EMERAINVILLE 11
Match 3 : Le 17/04/2022 (accord club)	NANGIS 11		SAVIGNY/CESSON 11
Match 4 : Le 06/03/2022	VAL DE L'YERRES 11	0 - 3	CHAMPS FC 11

*Match Championnat en retard le 06/03/2022

½ de Finale : date de jeu le 01/05/2022 (Date limite le 26/05/2022)

COUPE 77 CDM

¼ de Finale : Date de jeu le 06/03/2022 (Date limite le 01/05/2022)

Match 1 : Le 17/04/2022	ST MARD 5		*REAU SL 5
Match 2 : Le 06/03/2022	HERICY VS 5	2 - 1	BOMBON AS 5
Match 3 : Le 06/03/2022	THORIGNY FC 5	2 - 1	COLLEGIEN 5
Match 4 : Le 01/05/2022	SERVON 6		*BRIE EST FC 5

*Match Championnat en retard le 06/03/2022

½ de Finale : date de jeu le 01/05/2022 (Date limite le 26/05/2022)

COUPE COMITE CDM

½ Finale : Date de jeu le 06/03/2022 (Date limite le 26/05/2022)

Match 1 : Le 17/04/2022 (Accord club)	BRIARD SC 5		NANTEUIL 5
Match 2 : Le 17/04/2022	*CROISSY 5		MAGNY 5

*Match Championnat en retard le 06/03/2022

COUPE 77 + 45 ANS

¼ de Finale : Date de jeu le 06/03/2022 (Date limite le 01/05/2022)

Match 1 : Le 06/03/2022	AVONNAISE 21	2 - 0	LE PIN VILLEVAUDE 21
Match 2 : Le 06/03/2022	SAVIGNY/CESSON 21	2 - 1	PAYS BIERES 21
Match 3 : Le 06/03/2022	BAGNEAUX NEMOURS 21	0 - 0 1 tab 4	COLLEGIEN/CROISSY 21
Match 4 : Le 06/03/2022	COMBS CA 21	2 - 0	CLAYE SOUILLY 2

½ de Finale : date de jeu le 01/05/2022 (Date limite le 26/05/2022)

COUPE COMITE + 45 ANS

¼ de Finale : Date de jeu le 06/03/2022 (Date limite le 01/05/2022)

Match 1 : Le 17/04/2022	*PAYS CRECOIS 21		MOUSSY NEUF 21
Match 2 : Le 06/03/2022	MORET-VENEUX 21	1 - 1 4 tab 3	VILLEPARISIS 21
Match 3 : Le 06/03/2022	PRESLES/CHEVRY 21	2 - 3	ST MARD 21
Match 4 : Le 06/03/2022	GOELLYCOMPANS/PLAINE 21	2 - 2 4 tab 2	LAGNY MESSAGERS 22

*Match Championnat en retard le 06/03/2022

½ de Finale : date de jeu le 01/05/2022 (Date limite le 26/05/2022)